

415

Lumières dans la Nuit

revue d'Ufologie

décembre 2013

56^{ème} année

8,50 euros

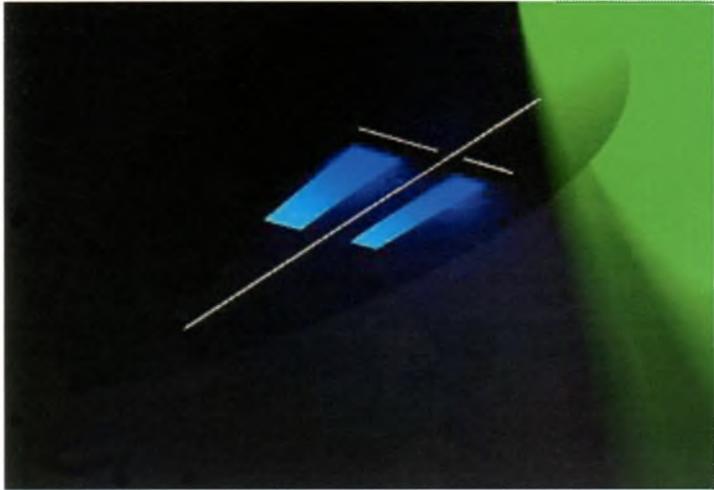


16 août 2013, vers 8 h 30 du matin, à Lisbonne

Une personne, prénommée Véronique, se trouve sur la terrasse d'un hôtel. Elle prend une photo de la ville, sans rien remarquer de particulier... Plus tard, examinant ses clichés, elle découvre l'anomalie au centre de cette image, ainsi que la présence de cinq points blancs dans la partie supérieure droite. (document aimablement communiqué par Michel Turco)

Outre la photo-surprise qui se trouve en couverture de ce numéro, Michel Turco nous a fait parvenir le témoignage de Ghyslain, qui remonte au 8 janvier 1993.

Ce témoignage est illustré de deux très belles images infographiques, sur lesquelles, malheureusement, la nuit est si sombre, que le paysage risque de n'être pas perceptible sur une impression papier. Nous nous bornons donc à en reproduire ci-dessous les agrandissements partiels qui montrent deux aspects successifs du phénomène, tel que le témoin se souvient de l'avoir observé.



L'observation s'est déroulée en soirée, le vendredi 8 janvier 1993, à Châtenois, dans les Vosges, et a duré entre 5 et 10 minutes. Il y a eu 3 témoins. Les conditions météo étaient les suivantes : froid, neige, ciel dégagé et pleine lune. Voici le témoignage de Ghyslain :

« A l'époque, j'avais 16 ans. J'étais interne au lycée professionnel Louis Geisler, à Raon-l'Etape. Deux camarades originaires de Neufchâteau, ma ville natale, étaient également présents. Le vendredi, nos parents venaient nous chercher à tour de rôle. En cette fin d'après-midi, je m'attendais à voir ma mère arriver, mais c'est la mère de Gianni qui était venue à sa place. Je somnolais dans le véhicule (R 25) de ses parents. Je me trouvais placé en passager arrière gauche, juste derrière la conductrice. La banquette était spacieuse, et ma tête était dirigée vers le pare-brise arrière, où je regardais les reflets des voitures que nous croisions. A ma droite, il y avait mon ami Cédric, la tête presque collée à la vitre de sa portière. Nous arrivions à Châtenois quand Cédric a crié pour attirer mon attention : « Regarde ça ! ».



J'ai décroché ma ceinture, et là j'ai vu un gros aéronef glissant sans bruit dans le ciel, vers l'arrière de la voiture. Il faisait froid, il y avait de la neige, et la lune éclairait fortement. La mère de mon ami n'a rien vu : elle regardait la route glissante, avec la neige épaisse, à demi fondue, mélangée au sel. Elle a refusé d'arrêter le véhicule. Nous avons eu le temps de voir la machine, qui éclairait à son extrémité, d'une lumière faisant penser à un laser. J'ai pu voir le dessous, quand elle est passée sur l'arrière de la voi-

ci-contre : dessin réalisé par Ghyslain, le soir même de l'observation

suite p. 35

Lumières dans la Nuit

Revue d'Ufologie

Fondateur : Raymond Veillith (+)
Directeur : Joël Mesnard

Abonnements (pour 6 numéros)

France : 46 euros

Europe : 49 euros

USA, Canada, Afrique : 54 euros

Polynésie française, Japon, Australie : 58 euros

abonnement de soutien, pour la France :
à partir de 50 euros

règlements

par chèque ou par mandat à l'ordre de
Joël Mesnard, sans autres indications SVP

correspondance

LDLN
BP 70003
86800 Saint-Julien-l'Ars

avis

Le fait de publier tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvions tous les termes.

Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous rapprocher de la vérité, qui reste notre but et notre idéal, et que nous recherchons sans parti pris. Les documents publiés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans notre autorisation.

Imprimé en France
Directeur de la publication : Joël Mesnard
N° d'inscription à la Commission paritaire : 0914 K 85264

Imprimerie ESAT Essor, Poitiers

sommaire du numéro 415

Lisbonne, 16 août 2013	p. 1
Châtenois (Vosges), le 8 janvier 1993	p. 2
Agay, un soir de septembre 1993	p. 4
5 novembre 1990 : nouveaux témoignages dans un village de l'Aisne, en août 1977	p. 6 p. 9
Jabreilles-les-Bordes, 43 ans après l'incident	p. 10
observations récentes en France	p. 12
1976, 1980 : deux ovnis interceptés	p. 22
Effet Doppler Symétrique	p. 28
combustions spontanées humaines (2 ^{ème} partie)	p. 31
les Nouvelles	p. 34

Nous rappelons à nos lecteurs tout l'intérêt qu'il peut y avoir à garder, le plus souvent possible, à portée de la main, un appareil photo prêt à l'emploi immédiat. De nombreux appareils légers, simples, peu encombrants et surtout faciles à utiliser, se prêtent bien à cet usage, notamment s'ils sont munis d'un zoom.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'une rencontre avec le phénomène OVNI peut comporter des risques pour la santé, notamment si elle dure longtemps. Il semble que 1% environ des rencontres rapprochées laissent des séquelles physiques. Cet aspect du problème a été traité dans nos numéros 123 (épuisé), 339, 344, 345, 357, 358 et 413.

Nous remercions les personnes qui nous communiquent des informations concernant les manifestations (récentes ou non) du phénomène qui nous intéresse. Leur accumulation au fil des ans permet de saisir certaines caractéristiques de ce phénomène, et peu à peu, de mieux comprendre ce qu'il est et ce qu'il n'est pas.

Merci également pour les efforts que vous voudrez bien déployer pour faire connaître LDLN et pour susciter d'indispensables abonnements.

Agay, un soir de septembre 1993

J.-A. D.

En ces temps où la plupart des apparitions d'ovnis se limitent à des boules lumineuses nocturnes, un témoignage comme celui-ci est important : il nous offre une synthèse de plusieurs de ces caractéristiques très étranges que le phénomène a affichées durant quelques décennies.

On pourra toujours soupçonner telle ou telle observation de boule lumineuse de n'avoir pour cause que le passage d'une lanterne thaïlandaise, mais aucune explication banale n'est envisageable dans le cas que voici.

« Cela s'est produit à proximité immédiate du village d'Agay, au pied du Massif de l'Estérel, soit le dimanche 12, soit le jeudi 16 septembre 1993. J'ai un doute : un ami et moi revenions du dernier loto de l'été 93, et les lotos avaient lieu les jeudis et dimanches. Je pense plutôt au jeudi 16 septembre.

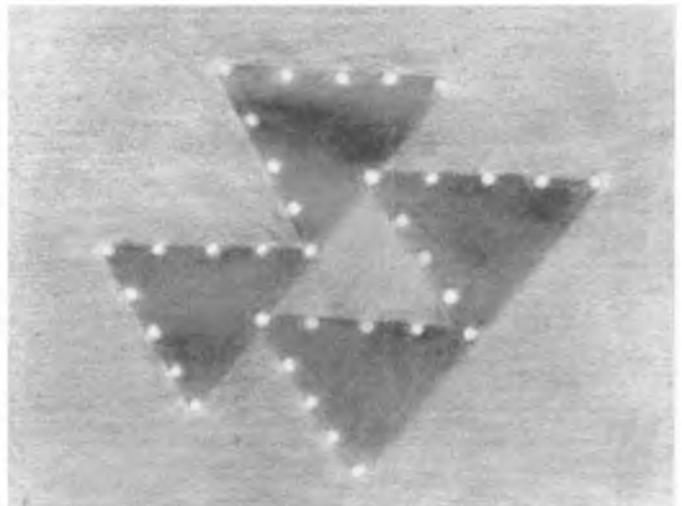
Comme beaucoup de jeunes de 22 ans (à cette époque), j'étais passionné de physique et bercé par la science fiction, mais pas forcément très réceptif au monde de l'ufologie. Je n'avais d'ailleurs même pas entendu parler à l'époque, de la fameuse « vague belge » : peut-être une fois dans un journal télévisé, mais sans plus.

Il était un peu plus de 23 h 35. J'avais regardé ma montre quelques minutes avant de quitter le site privé où nous nous étions rendus. Nous discutons tout en marchant lentement, dans un chemin de terre qui était à l'époque assez dégagé.

J'ai eu soudain une curieuse sensation : on n'entendait plus aucun bruit alentour. Plus une sauterelle, plus un chien, pas âme qui vive (et il y avait peu de vent ce soir-là)... Je l'ai signalé à mon ami François, puis j'ai eu le regard attiré vers le ciel. Là, j'ai pu voir un grand nombre de points lumineux (une trentaine), que j'estimais de la taille d'une étoile, mais plus bas dans le ciel.

Ces points se déplaçaient de façon linéaire, en formation : deux W qui se suivent, entre lesquels on distinguait quatre formes sombres (on ne voyait pas les étoiles derrière). La formation occupait une grande partie de l'horizon, face à moi puis au-dessus de moi, et se déplaçait lentement vers l'Estérel.

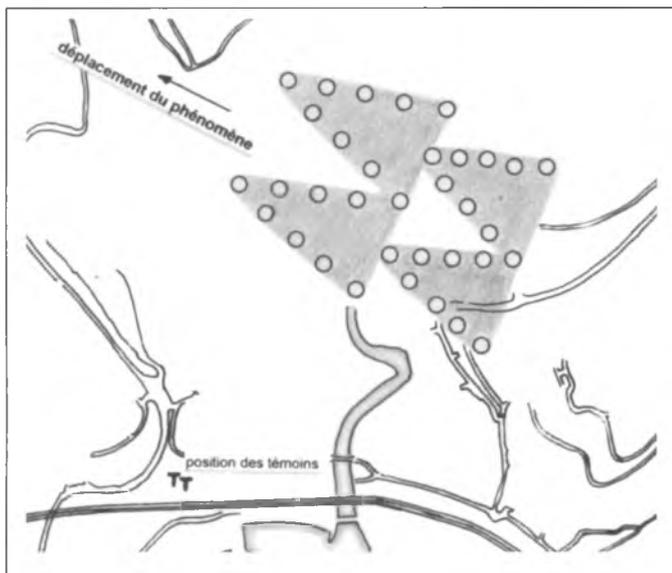
L'observation aura duré assez longtemps : entre une et deux minutes, voire un peu plus. Je suis resté immobile, très attentif à ce qui se passait, stupéfait et intrigué. La manifestation était accompagnée d'un très léger bourdonnement (électrique ?) presque imperceptible, mais pourtant audible et constant. Mon ami est un scientifique à l'esprit très cartésien, dont je préfère taire le nom aujourd'hui, car je ne l'ai pas revu depuis 15 ans, nos routes profes-



sionnelles ayant divergé). Il avait observé la même chose que moi. Mais c'est après l'observation que le ressenti a été curieux : alors que la chose commençait à disparaître lentement au-dessus du massif (vers le nord-ouest), j'ai interrogé François : « Tu as vu ce que j'ai vu ? ». Il m'a répondu « Je n'ai rien vu ! Ce n'est pas possible, il n'y a rien, non, je n'ai rien vu, cela ne se peut pas... ».

J'ai retenu cette phrase. Nous sommes repartis, et nous sommes rentrés à la villa. Fin de l'observation.

Avec le recul, j'ai été assez secoué par la dimension du phénomène. J'étais tellement absorbé à essayer d'expliquer ces formes incompréhensibles, que j'ai dû avancer sans m'en rendre compte durant l'observation, puisque nous avons parcouru une centaine de mètres sans nous en apercevoir. De plus, nous avons dû rester longtemps tétanisés après la disparition du phénomène, car arrivés à la maison des parents de cet ami, il était près de minuit et demi ! Alors que 15 ou 20 minutes à pied, au plus, nous séparaient de notre point départ, nous avions



mis une heure pour parcourir environ 900 mètres... c'est beaucoup ! Tout cela avait visiblement secoué mon ami.

Depuis cet événement, je me suis intéressé au phénomène ovni, à l'aspect scientifique de celui-ci. Je cherche en vain une explication plausible à ce phénomène. J'ai pensé un temps à des lanternes chinoises. On en a parlé plusieurs fois dans les médias, mais en Provence, dans un massif forestier, en plein été, compte tenu du danger que comporte ce genre de lâcher... je doute qu'il y ait des inconscients pour tenter ce genre de chose ; et puis ça ne colle pas avec ce que j'ai vu.

Peut-être d'autres personnes ont-elles assisté à ce phénomène, car je doute que nous ayons été les seuls, vu la place qu'occupait la forme dans le ciel, et surtout le fait qu'elle a survolé un beau pâté de maisons.

Je n'en ai parlé à des proches qu'à deux reprises, et vu leur peu de réceptivité, je m'en suis abstenu depuis. »

Tel est le récit de M. J.-A. D., aujourd'hui ingénieur d'étude. Il nous a fourni par téléphone les précisions que voici. Certaines d'entre elles semblent importantes :

Son ami et lui n'avaient qu'environ 1 kilomètre (peut-être 900 m) à parcourir entre l'endroit où s'était joué ce loto et la maison des parents de François. Il faisait beau et chaud, il n'y avait pas de vent. S'apercevant soudain que l'environnement était devenu étrangement silencieux, il en avait aussitôt fait la remarque à son ami, puis, ayant levé les yeux au ciel, il avait dit quelque chose comme « *Tiens ! J'ai l'impression de voir une ou deux constellations bouger !* ». Ces points lumineux, au nombre d'une trentaine, se rapprochaient en venant de la mer et en se dirigeant vers l'Estérel. Pour les témoins, leur déplacement se faisait de la droite vers la gauche, vers le NW. L'extrémité gauche de la formation est

passée à leur zénith, ou très près de leur zénith. Quand j'ai demandé au témoin une estimation de la taille apparente de la formation (en tendant le bras et en écartant les doigts), il m'a répondu « *ça ne tient pas entre le pouce et l'index* ». Mais il y a plus étonnant encore :

Pendant que le phénomène survolait les deux témoins, J.-A. D. a tenté de s'exprimer, mais il avait du mal à émettre des sons audibles : c'était « *comme s'il parlait dans du coton* » (1). De même, il n'entendait pas distinctement ce que pouvait dire son camarade.

Les bruits de la nature ont mis un certain temps à se manifester de nouveau, après la disparition du phénomène : ce furent d'abord les insectes qui se firent entendre, puis les chiens.

Quand les deux étudiants arrivèrent au domicile des parents de François, ils « ne se sentaient pas bien », même si François ne l'a jamais clairement admis.

1 : Ces dernières années, nous avons relaté un cas dans lequel la même bizarrerie était mentionnée. Nos lecteurs pourraient-ils retrouver la référence de ce cas ?

des figures géométriques esquissées par des points lumineux

C'est un sujet qui est rarement évoqué, mais il existe de nombreux témoignages relatifs à des ensembles de points ou de boules lumineuses dessinant diverses formes géométriques précises, en l'absence de structure porteuse visible.

On trouve divers exemples parmi les observations du 5 novembre 1990, comme : une Croix dans l'île d'Oléron, ou un losange au large de Lorient (I.DLN 360, p. 20).

On trouve aussi :

- deux losanges parfaits (318, p. 26)
- quatre droites parallèles, à Arles, le 17 août 1993 (320, p. 20)
- un V, comme à Don, le 12 janvier 1996 (335, p. 24), ou près de Mauriac, en 1992 (339, p. 15)
- un X et d'autres figures, près de Pomona, en Californie, le 23 septembre 1954 (343, p. 26)
- un losange avec sa plus petite diagonale, à La Tour du Pin (Isère) le 30 mars 1997 (343, p. 32)

Ce ne sont là que quelques exemples. On notera que la figure de la Croix, déjà observée dans l'île d'Oléron le 5 novembre 1990, se retrouve dans le témoignage exposé en pp. 2 et 35 du présent numéro. Mais dans ce cas, elle apparaît sur un support matériel (ou supposé tel) : la face inférieure de "l'objet".

5 novembre 1990 : nouveaux témoignages

Martine Thébault ; Georges Casabonne

Près de 23 ans après la soirée mémorable, on trouve encore des témoignages sur la vague-éclair du 5 novembre (1). En voici deux qui, comme une cinquantaine d'autres, sont en contradiction totale et flagrante avec l'explication officielle, laquelle, aux dernières nouvelles, n'avait pas changé d'un iota.

1 : Nous avons exposé plusieurs dizaines d'observations très probantes, faites le 5 novembre 1990, dans nos numéros 303 à 306, 308 à 310, 313, 318, 338, 350, 351, 359, 360, 362, 388, 389, 394, 399, 404 et 412.

Tarnos (Landes)

Grâce à une excellente initiative de M. François Ellul, le témoin de Villemomble (LDLN 360, p. 21), M. Georges Casabonne nous a spontanément adressé le témoignage qui va suivre. Mais tout d'abord, une petite remarque paraît utile :

Nous avons vu (LDLN 360, p. 20) que les observations de cette soirée extraordinaire n'ont pas été rigoureusement simultanées. Si la plupart ont été faites entre 18 h 45 et 19 h 15, une quinzaine se sont produites bien avant (Kehlheim, Villemomble, Paris bd St Marcel...), d'autres plus tard dans la soirée, (Paris 19^e), même après minuit (périphérique sud entre les Portes d'Italie et d'Orléans), et jusque dans la matinée du 6 (Noirmoutier). M. Casabonne situe la sienne « entre 18 h 30 et 18 h 45 », donc un peu avant le pic d'intensité de la vague. Voici son récit :

« Un lundi soir du début de novembre 1990, en compagnie de mon beau-frère, M. René Lasseron, je me rendais en voiture à un rendez-vous, afin de visiter un appartement situé à Ondres, village voisin de Tarnos et distant de 3 kilomètres. L'observation a été faite rue de la Palibe, à Tarnos, à hauteur de la place attenante au bureau de poste, après la tombée de la nuit.

Quand mon beau-frère a aperçu cet objet et me l'a fait remarquer, celui-ci finissait d'avancer (sur une trajectoire orientée sud-nord). Il s'est ensuite maintenu en position stationnaire, à quelques dizaines de mètres au-dessus et en avant de nous, au-dessus de la RN 10, à hauteur du bureau de poste de Tarnos. J'ai demandé à mon beau-frère de s'arrêter sur le côté de la route, et je suis descendu du véhicule, pour continuer à observer l'objet dans de meilleures conditions.

Nous nous trouvions dans une position trois quarts arrière et en dessous de cet objet, qui se détachait sur le fond du ciel légèrement nuageux. Sa plus grande partie, de forme delta longue et large, épaisse dans sa partie centrale et s'amincissant vers les bords, était de couleur sombre. Sous cette partie

en delta, j'ai pu discerner un deuxième élément, qui m'a paru être de forme rectangulaire (2), sur le flanc duquel apparaissaient quatre hublots, par lesquels on pouvait voir que l'intérieur était éclairé. Les dimensions et le volume, important, m'ont surpris.

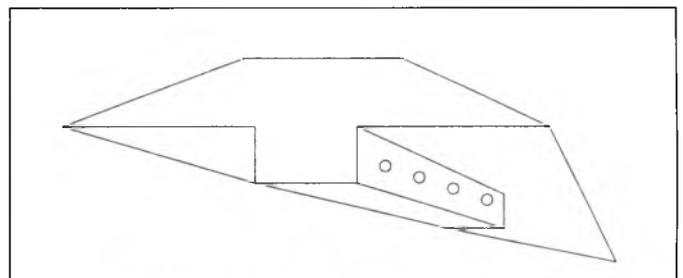
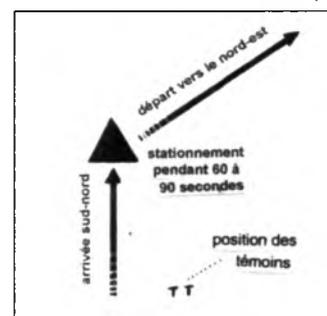


schéma de l'objet, par M. Casabonne

Etant sorti de la voiture, j'ai pu faire les constats suivants :

De la surface extérieure de l'objet se détachaient des étincelles, nombreuses au début. Elles se sont progressivement estompées, au fur et à mesure que l'observation se prolongeait. Aucun bruit de moteur, supérieur à celui de la circulation, n'était audible. On ne voyait aucune trace de combustion émanant de l'objet, aucune odeur, aucun souffle d'air.

Après une minute ou une minute trente d'observation, l'objet a commencé à se déplacer lentement, toujours à la même altitude, en prenant la di-



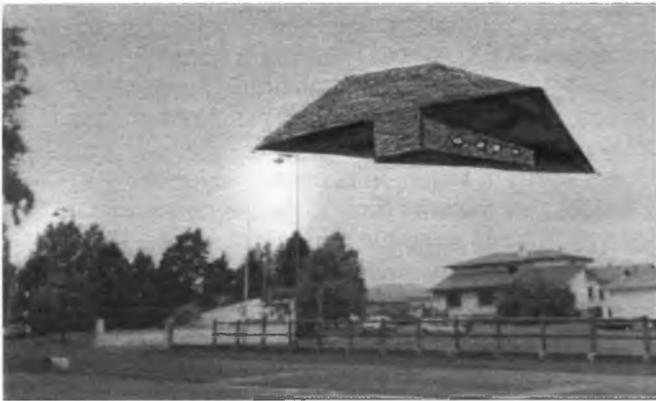


photo-montage de M. Casabonne (sur lequel nous avons noirci les surfaces inférieures de la chose)

rection du nord-est. Je l'ai suivi du regard autant que j'ai pu, jusqu'à ce qu'il disparaisse à ma vue sur la ligne d'horizon.

Au cours de cette observation, je n'ai rien ressenti de particulier, tant sur le plan physique que mental ou psychologique. J'ai regardé l'objet sans aucune crainte, surpris et heureux d'avoir eu la chance de voir quelque chose sortant à ce point du commun.

Mon beau-frère et moi avons d'abord décidé de ne pas en parler, puis je me suis ouvert de cette aventure à mes proches, et plus tard j'en ai parlé lors de réunions familiales.

Le lendemain matin, j'ai écouté attentivement les différents bulletins d'information. La version officielle divulguée m'a plutôt laissé pantois : les autorités déclaraient qu'il s'agissait des restes d'une fusée soviétique rentrant dans l'atmosphère et ayant dû se désintégrer avant d'arriver au sol.

Par la suite, j'ai été interpellé par différents événements concernant notre observation :

Ayant entendu sur Canal+ M. Philippe Gildas donner un numéro de téléphone, j'ai appelé ce numéro. J'ai eu un répondeur qui m'a donné un second numéro (3). Là, j'ai eu comme interlocuteur une dame qui m'a demandé d'adresser un courrier, ce que j'ai fait. Je n'ai jamais eu de retour.

Plus récemment, n'ayant pas obtenu de réponse du GEIPAN après leur avoir envoyé (le dossier concernant mon observation), je me suis adressé à M. Duval(...).

Quelques jours après, le 27 juin 2010, je recevais de M. Jacques Patenet la réponse que voici :

« (...) Nous sommes simplement débordés, et traitons en priorité les cas urgents. Pour ce qui vous concerne, les éléments que vous nous donnez indiquent que vous avez été témoin de la célèbre rentrée dans l'atmosphère du 5 novembre 1990 d'un élément de fusée russe (...) ».

A cette savante expertise, M. Casabonne a fait une réponse assez croustillante, notant que la « fusée russe » s'était probablement arrêtée quelques instants pour profiter du paysage. Peine perdue : la « vérité » officielle n'est pas négociable.

2 : Les dessins que M. Casabonne a réalisés montrent que c'est sur une vue de dessous que la partie inférieure présentait une forme triangulaire. (NDLR)

3 : Ces numéros figurent dans le rapport que M. Casabonne a adressé à LDLN. Ce sont ceux d'une association qui faisait alors beaucoup parler d'elle, mais qui n'a apparemment rien remarqué de particulier, le 5 novembre 1990...

Eygalières (Bouches du Rhône)

Le cas de Mme Martine Thébault se présente différemment. Lorsqu'elle a contacté LDLN, cet été, elle ne se souvenait plus très bien de la date ; elle savait seulement que c'était fin 1990, à l'heure où elle rentrait du bureau. Heureusement, elle se souvenait parfaitement que TF1 avait beaucoup parlé, le soir même, de multiples observations faites en même temps que la sienne. Il n'y a donc aucun doute à avoir sur la date.

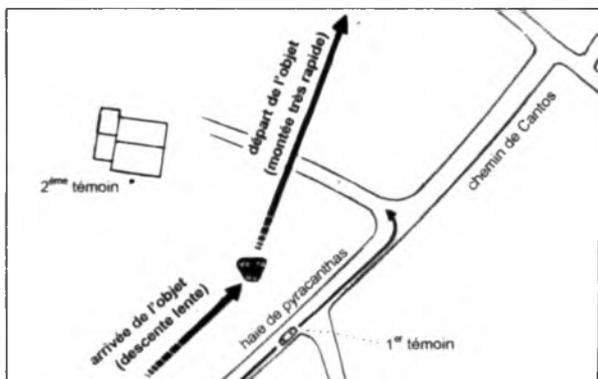
Son témoignage est important, d'une part parce qu'elle n'a pas été seule à voir la chose, et surtout parce que, parmi tous les témoignages sur le 5 novembre, elle bat tous les records de proximité. Nous avons eu « 50 mètres » avec le cas de l'île-Adam, mais Mme Thébault parle de 10 à 15 mètres. Pour qu'elle et son ami aient, en fait, observé la rentrée de l'engin soviétique (à une centaine de km au-dessus d'une droite Royan-Strasbourg), il faudrait que dans leur estimation de la distance, ils se soient trompés d'un facteur 42 500... Voici son récit :

« Je rentrais du bureau, la nuit commençait à tomber. En arrivant devant chez moi, j'ai vu une forme triangulaire avec trois lumières, comme des spots, qui flottait sans bruit au-dessus des pins, face à la terrasse. J'ai pensé que c'était un deltaplane qui allait se poser chez nous. En rentrant chez moi, mon



Cette photo des lieux, qui date de 1993, montre qu'il y avait en effet la place pour poser un deltaplane...

compagnon m'a demandé si j'avais vu quelque chose. J'ai dit que oui. Il m'a raconté qu'il avait été étonné par les lumières dans le jardin : il croyait qu'une voiture était entrée sur le terrain. Il a vu le triangle comme moi, mais au moment où il est sorti sur la terrasse, la chose s'est envolée à toute vitesse, sans faire le moindre bruit, s'élevant devant lui pour passer au-dessus du toit et accélérer en direction du nord-est.



Le quartier d'Eygalières théâtre de l'apparition. La proximité d'un terrain d'aéroclub (celui de Romanin), à 4,5 km à l'ouest, explique que Mme Thébault ait tout d'abord pensé à un deltaplane. Elle se souvient que, voyant la chose descendre presque jusqu'au sol, sur sa gauche, elle s'est demandé comment on allait pouvoir rapporter l'engin au terrain de Romanin.

Au journal de 20 heures, le même soir, il y a eu un appel à témoignages de quiconque aurait vu des objets volants traversant le ciel. Il y avait un numéro de téléphone, j'ai appelé. La personne m'a affirmé que le standard explosait sous les appels, que ces objets venaient de l'Espagne, et avaient traversé toute la France en direction du nord-est. J'ai demandé si nous allions être mis au courant de cela au journal de 20 heures, le lendemain. Il m'a répondu que oui. Le lendemain, rien au journal ! J'ai essayé de rappeler au même numéro : il n'était plus attribué.

Mon ami n'a plus jamais voulu en reparler. »

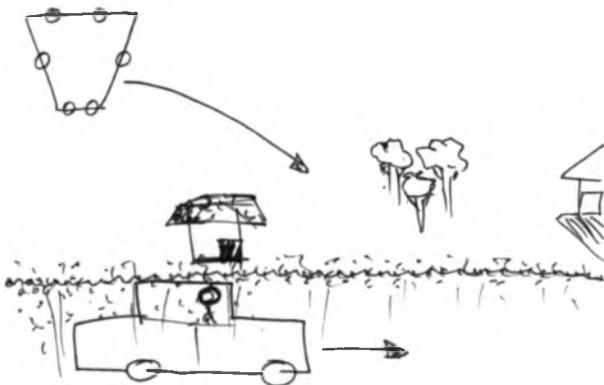
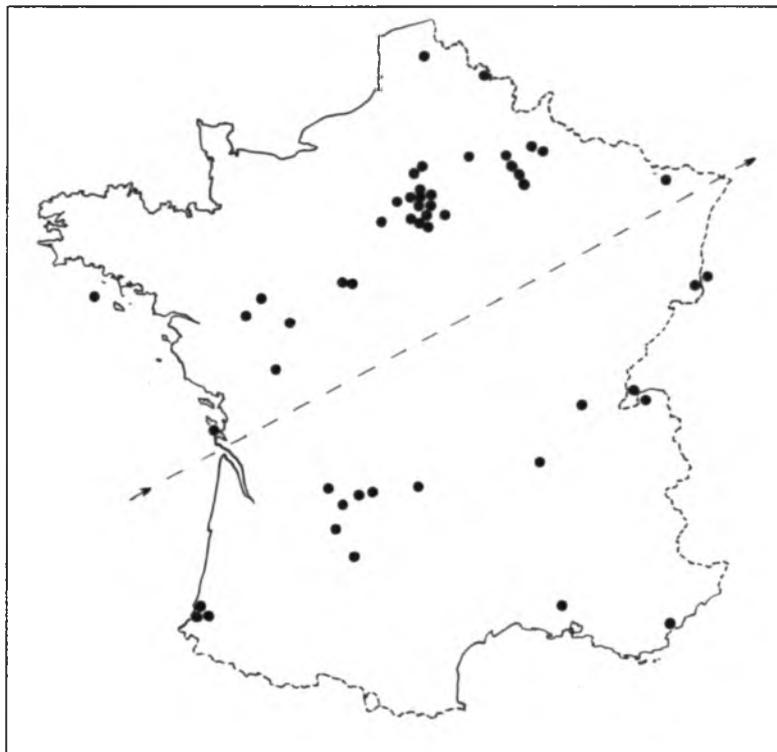


schéma de l'incident, par Mme Thébault. Elle a vu cette chose, sur sa gauche, pendant peut-être une vingtaine de secondes, puis il a disparu à sa vue, caché par la haie de pyracanthas. Elle estime qu'il a pu descendre jusqu'à un mètre du sol environ. Au même moment, son compagnon, alerté par les lumières, sortait sur la terrasse, pour voir l'objet reprendre de l'altitude en accélérant.

On notera que sur son croquis (réalisé en septembre 2013), Mme Thébault a dessiné non pas un triangle portant trois lumières, mais plutôt un trapèze, qui en porte six. Il n'est pas étonnant que les détails soient un peu flous dans la mémoire, près de 23 ans après la vision de la chose, vision qui n'a duré que quelques instants (une vingtaine de secondes ?). Elle voyait surtout les lumières, et ne distinguait qu'à peine la structure, qu'on ne saurait qualifier de « masse noire ».

Il est à noter que Mme Thébault a vécu, depuis son année de CE 1 jusqu'à une époque récente, une douzaine d'événements remarquables, dont certains (comme une NDE trois mois plus tôt, en août 1990, à l'occasion de la naissance de sa fille) semblent révélateurs de capacités parapsychiques. Ces expériences sont-elles sans lien avec les ovnis ?

Pour terminer, on trouvera à la fin du présent numéro, une présentation agrandie de la carte ci-dessous, qui récapitule une cinquantaine d'observations parmi les plus révélatrices d'un « parasitage » de la rentrée atmosphérique du 5 novembre 1990. Pour chaque lieu est indiqué le numéro de LDLN dans lequel le cas a été exposé.



N.B. : Sur cette carte ne figurent que des observations faites en France, plus une en Allemagne et une en Suisse. Pour une meilleure appréciation de la situation, il faut tenir compte également d'autres observations en Suisse, en Allemagne et en Italie (Luino).

dans un village de l'Aisne, en août 1977

Jean-Marie Bigorne

Un notable du Nord, exerçant une profession libérale dans une ville importante de ce département, nous a relaté le plus précisément possible, un événement peu ordinaire vécu à la fin d'août 1977. Il a demandé l'anonymat.

« C'était un soir en semaine, pas pendant le week end. J'habitais chez mes parents, dans une commune rurale de l'Aisne, à une quinzaine de kilomètres de Saint-Quentin. J'avais 15 ans, et tout mon entrain d'adolescent !

La nuit était tombée, il devait être près de 22 heures. Tout était calme, j'allais m'endormir...

Je fus subitement dérangé par une lumière puissante et très blanche, qui pénétrait par les interstices des persiennes de ma chambre, située au rez-de-chaussée et donnant à l'arrière de la maison, sur des prés et des champs.

Je pensais que c'était l'œuvre d'un jeune plaisantin du village, qui voulait me causer des ennuis, m'impressionner avec une très forte lampe, pour m'empêcher de dormir.

Aussitôt, je saisis un vieux sabre de collection accroché au mur de ma chambre. J'ouvris rapidement la fenêtre, les deux battants des persiennes, et sautai à l'assaut, fonçant dans la prairie, tête baissée et sabre en avant !

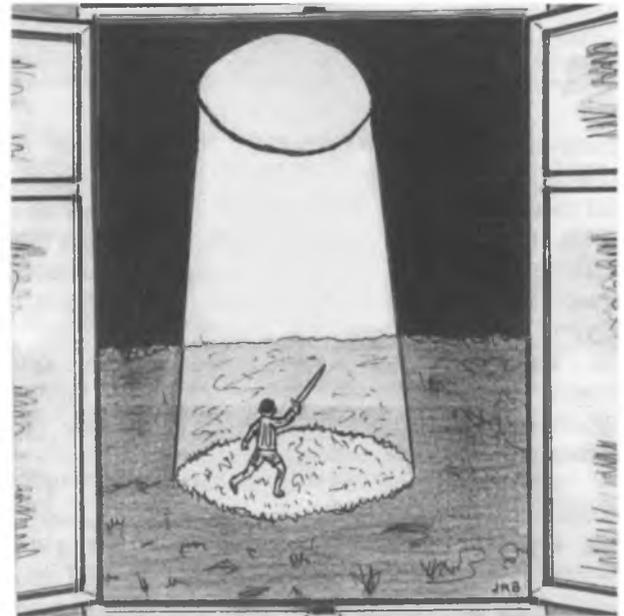
Une vingtaine de mètres plus loin, je me retrouvai subitement dans un faisceau lumineux intense, assez large. Ce faisceau émanait d'un objet ovoïde blanc, placé juste au-dessus de moi et éclairant le sol comme en plein jour. Je ressentis des sortes de fourmillements sur ma peau.

Quelques secondes après, le faisceau s'éteignit, et l'objet aérien partit horizontalement, à une vitesse effarante, puis monta vers l'est, où il disparut très rapidement.

Tout s'était passé dans un silence total, et sans un souffle d'air. Je restai, saisi d'étonnement, dans le pré vide. Puis je rentrai, tout penaud, par la fenêtre de ma chambre.

Mon père, qui dormait du côté de la rue, n'avait rien remarqué, mais il avait entendu la fenêtre et les persiennes s'ouvrir, et il vint se rendre compte de ce qui pouvait se passer, à cette heure tardive. Le sabre encore à la main, je lui racontai (à chaud) l'événement. Cela le laissa dubitatif. Mais, que cette affaire ait pu être une création de mon esprit d'adolescent ou la stricte réalité, il m'enjoignit de n'en parler à personne.

J'avais estimé que l'objet ovoïde blanc pouvait avoir quelque cinq à six mètres d'envergure, la zone fortement éclairée, au sol, étant un peu plus



large. Il m'était apparu à basse altitude, sans que je puisse vraiment la préciser : une quinzaine de mètres peut-être... Auparavant, il avait dû balayer les alentours avec un déplacement latéral de ce faisceau.

S'il avait été bien visible, avec son large appendice lumineux tombant sur l'herbe, je ne me serais certainement pas précipité comme je l'ai fait. L'ai-je fait fuir, en apparaissant subitement avec mon sabre ? J'en ai eu, à l'époque, le sentiment, bien que j'estime aujourd'hui qu'un adolescent brandissant une banale lame d'acier ne saurait impressionner un tel phénomène aérien. »

S'ajoutant aux nombreuses autres apparitions d'ovnis signalées à l'époque, ce cas nous incite à penser que les manifestations du phénomène ont été plus nombreuses que ce que nous pouvons en connaître ; bien des témoignages nous ont probablement échappé, dont une grande partie de ceux vécus par des personnages en vue de la société, soucieux de leur respectabilité.

Afin d'assurer un acheminement optimal du courrier, il est souhaitable que nos correspondants tiennent compte du nouveau numéro de la boîte postale de LDLN. C'est désormais **BP 70003**.

Les autres éléments de l'adresse restent inchangés.

Jabreilles-les-Bordes : Quarante-trois ans après l'incident, le témoin confirme son récit et apporte des précisions

Joël Mesnard

L'affaire de Jabreilles-les-Bordes (Haute-Vienne) a tendance, aujourd'hui, à être un peu oubliée. Mais au début des années soixante-dix, ayant fait l'objet d'une enquête minutieuse, elle comptait parmi les cas les plus remarquables et les mieux documentés, à une époque où les apparitions de ce genre étaient relativement nombreuses.

Les numéros 113 et 114 de LDLN, qui exposent la belle enquête de MM. Gaille et Gorce sont depuis longtemps épuisés. Voici donc, en quelques mots, le résumé de ce cas.

Un après-midi de la fin de juillet 1970 (probablement le 25), un jeune homme de 17 ans à peine, Etienne G., apprenti boulanger, part à la recherche d'éventuels champignons, dans les environs de Jabreilles-les-Bordes (à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Limoges). Le temps est beau et chaud. Alors qu'il se trouve dans un endroit très désert, au lieudit Peu Fourneau, il découvre, à une quinzaine de mètres de lui, la partie supérieure d'un objet inattendu, posé au sol : une sorte de dôme. Le reste de la chose est masqué par la végétation. Après un bref moment d'hésitation, il s'avance, se frayant un chemin à travers les hautes fougères. Cette première phase de l'incident est illustrée par un très beau dessin de R. Tallé, sur la couverture de LDLN 113 (d'août 1971) :

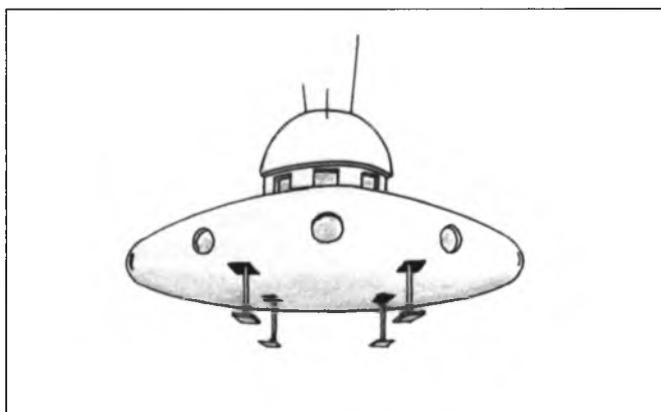


Il est soudain ébloui par une très vive lumière jaune orange émise par les carreaux rectangulaires qu'on voit sur le dessin, entre le dôme et la partie inférieure de l'objet. Comme le dôme, celle-ci a l'aspect du « papier à chocolat ».

Le jeune homme se sent alors comme paralysé, incapable de fuir, sans qu'on sache si c'est par la peur ou par un effet de la lumière qui le frappe. S'il ne peut faire un geste, il conserve néanmoins la possibilité d'orienter son regard et mémorise divers détails de l'objet.

Cette phase d'immobilisation du témoin dure « un certain temps », que celui-ci n'a pu préciser lors de l'enquête réalisée huit mois plus tard.

Soudain, l'objet s'élève doucement, dans un sifflement assez aigu, et Etienne G. découvre alors la forme de l'ensemble, qui peut mesurer 5 à 6 m de large, pour 2,5 à 3 m de haut. Le témoin cesse d'être ébloui par la lumière jaune. Voyant maintenant le dessous de l'objet, il remarque quatre pieds verticaux, assez épais, terminés par des sabots rectangulaires.



Ces pieds se rétractent verticalement dans quatre logements rectangulaires visibles sous la coque. Parvenu à une centaine de mètres d'altitude, l'engin accélère puissamment, et disparaît en deux ou trois secondes, en direction du nord-ouest. Le témoin retrouve alors sa liberté de mouvement. Pris de panique, il quitte les lieux aussi vite qu'il le peut et rentre au domicile familial, où il retrouve sa grand-mère (à qui il ne se confiera que quelques semaines plus tard).

Lors de l'enquête de MM. Gaille et Gorce, en mars 1971, Etienne G. précisa qu'il avait éprouvé une forte impression de chaleur, au moment du départ de

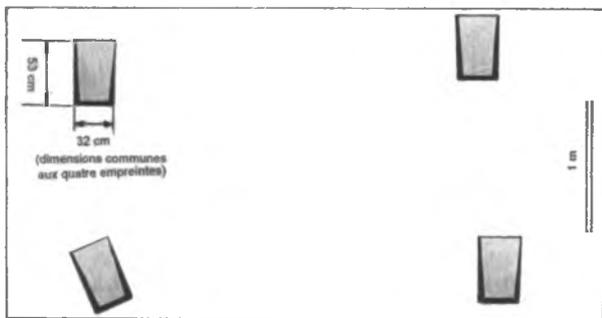
l'objet. Il eut du mal à évaluer la durée de l'incident : entre 6 et 8 minutes peut-être, mais se souvint que pendant qu'il était ébloui par la lumière (ce qui avait peut-être duré 5 minutes), il ne pensait à rien. C'est après avoir quitté les lieux, en courant le plus vite possible, qu'il s'était remis à penser.

Les enquêteurs Gaille et Gorce écrivent dans leur rapport (LDLN 114) : « *Pendant une semaine, il se garde bien de parler de son aventure à qui que ce soit, de sortir seul dans les bois, surtout le soir* », puis : « *une huitaine de jours après l'événement, sa crainte s'étant quelque peu dissipée, il s'enhardit. Son tempérament volontaire et peut-être aussi sa curiosité l'emportent : il décide pour la première fois de retourner sur place, et avec une prudence de Sioux, de revoir les lieux* ».

C'est ainsi qu'il découvrit, à l'endroit où s'était trouvé l'objet, une zone où la végétation était écrasée, et à l'intérieur de cette zone, quatre empreintes profondément marquées dans le sol dur et rocheux.

Ces quatre empreintes, à bords nets étaient rectangulaires, et mesuraient toutes 53 cm x 32 cm, à 1cm près.

Gaille et Gorce, guidés par le témoin, se rendirent sur les lieux, et constatèrent que les enfoncements dans le sol, huit mois après l'observation, étaient encore très apparents. Avec beaucoup de soin, ils mesurèrent les cotes de l'ensemble, ce qui permit à Fernand Lagarde d'en tracer un plan précis, que résume le croquis ci-dessous.



N. B : Le terrain est en pente, les empreintes A et B étant plus hautes que les deux autres. Le fond des empreintes étant sensiblement horizontal, chaque empreinte était plus marquée du côté est.

Les enquêteurs ont estimé qu'il avait fallu une pression très grande pour imprimer ces traces dans le sol dur et caillouteux.

L'ensemble des constats qu'ils ont établis faisait du cas de Jabreilles-les-Bordes l'un des mieux documentés alors connus. Qui plus est, ils jugèrent excellente la crédibilité du témoin.

Les apparitions de ce genre se sont raréfiées à partir des années quatre-vingts, et les atterrissages ont totalement, ou presque totalement disparu. Le phénomène a évolué, en quelques années, vers des formes infiniment plus discrètes, et cette

transformation constitue un mystère dans le mystère. Sans négliger, si peu que ce soit, les manifestations actuelles, il est important de se souvenir de ce qu'étaient les apparitions d'ovnis, il y a un demi-siècle, et de confronter les témoignages de l'époque à la vision qu'en ont, aujourd'hui, les personnes concernées. C'est pourquoi, fin septembre, Georges Magne et moi avons rendu visite à Etienne G.



Etienne G., en septembre 2013

Il se souvient bien de son aventure, il y repense souvent, et il nous a apporté quelques précisions qui complètent l'enquête de 1971.

Il n'avait jamais entendu parler des « soucoupes volantes » en juillet 1970.

Il n'était pas tout-à-fait seul au moment de la rencontre : il était accompagné de sa petite chienne Mirza, mais ne se souvient pas qu'elle ait manifesté une quelconque réaction au phénomène.

Quelque temps après cette aventure, il a constaté l'apparition de marques sur sa poitrine. C'était « comme un bronzage, ou comme les taches sur la peau des personnes âgées ». Cela s'est estompé, et c'est apparu de nouveau, exactement un an après (détail que l'on retrouve dans la célèbre affaire du « Dr X », survenue quelques mois plus tôt). Et ça ne s'est plus jamais reproduit.

Il n'a plus jamais été confronté au phénomène ovni (et ne l'avait jamais été auparavant).

Longtemps après son aventure, un jour, il s'est coupé assez profondément avec un tesson de bouteille. Il a alors ressenti une impression de froid, et 5 ou 10 minutes plus tard, il n'avait aucune cicatrice !

A diverses reprises, des pressentiments lui ont permis d'échapper à des accidents.

Ses enfants sont totalement convaincus de la réalité de l'incident, et lui attachent de l'importance.

La colline du Peu Fourneau ne ressemble plus guère, aujourd'hui, à ce qu'elle était, il y a 43 ans : beaucoup d'arbres ont été coupés, et une végétation sauvage a pris le pas sur les bruyères et les fougères qui y poussaient en 1970.

Mais que signifient toutes ces boules ?

Nous avons rarement eu autant d'observations à exposer dans cette rubrique : trente-trois, sans compter les photos surprises ! Une majorité d'entre elles concerne des boules lumineuses vues de nuit. On pense aussitôt aux lanternes thaïlandaises, et elles constituent probablement l'explication dans certains cas. Mais on remarquera aussi des visions de boules lumineuses nocturnes dont les trajectoires, ou les vitesses très grandes, excluent cette solution. Alors, que se passe-t-il ? Se pourrait-il que quelque chose vienne imiter (très sommairement, comme toujours) les lanternes ?

S'il existe une meilleure explication que celle du *mimétisme ovni*, nous aimerions savoir laquelle...

**23 mai 2013,
Fontoy (Moselle)**

Michel Turco a recueilli, avec M. Eric Braun, le témoignage d'Angélique B. qui, entre 22 h 30 et 23 h, a fait l'observation suivante :

« Vers 22 h 30, je me prépare à sortir mon chien J'entends alors un grondement sourd et continu, qui dure assez longtemps. Je n'y prête pas trop d'attention, pensant au passage d'un avion très bas. (Il est à noter que ce grondement a également été entendu sur Hettange-Grande, à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Fontoy).

Lors de la ballade, j'entends de nouveau ce grondement sourd. J'essaie d'apercevoir cet avion, ou du moins, ses feux clignotants. Mais je ne vois rien, et je continue la promenade...

Dix ou quinze minutes plus tard, vers 23 h, je vois (en direction du sud et assez haut dans le ciel) comme un feu de couleur rouge qui apparaît et s'éteint une seconde plus tard.

Je m'arrête avec le chien, et de nouveau un autre feu, plus à droite, qui dure encore une seconde. Et ensuite un troisième, qui ne dure pas plus longtemps.



Il y avait de gros nuages, et cela m'a paru être au-dessus d'eux. Mon chien n'a pas réagi. »

Une vérification sur Carper Flights ne montre aucun avion à proximité de Fontoy entre 22 h 45 et 23 h 15.

**27 ou 28 juin 2013,
Lyon (Rhône)**

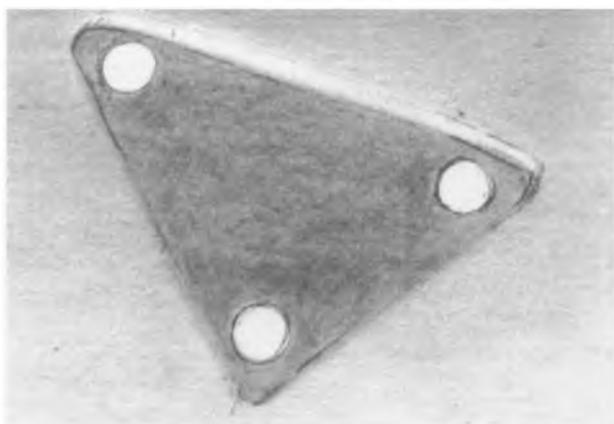
C'est grâce à l'association Ovni Investigation, de Lyon, et à son président Daniel Robin, que nous avons connaissance de ce témoignage remarquable. Mme M.-H. R. se propose de sortir de l'anonymat quand elle sera en retraite (ce qui n'est pas pour tout de suite...). Voici son témoignage :

« Je réside au 3^{ème} étage d'un immeuble, dans le 4^{ème} arrondissement de Lyon, sur la colline de la Croix-Rousse. De là, on a une vue relativement dégagée : pas de constructions hautes en face de mon appartement. De ma fenêtre de cuisine, j'aperçois l'antenne relais de la tour métallique de Fourvière, sur l'autre colline. La vue donne au sud. Toutes mes fenêtres sont sur la même orientation, mais depuis les autres fenêtres, ce relais est masqué, selon la saison, par le feuillage d'arbres.

Le jeudi 27 ou le vendredi 28 juin (sur l'instant, je n'ai pas noté la date), aux alentours de 22 h 30 ou 23 h, j'étais à ma fenêtre de cuisine quand je vis apparaître au loin un point lumineux qui venait en direction de mon immeuble, venant du secteur Fourvière. Je vois souvent des avions, le soir, qui passent en clignotant dans le ciel, au loin, mais là, j'étais étonnée que l'appareil arrive directement vers moi (sud-nord). Il volait à basse altitude, je le constatais au fil des secondes. Ni la hauteur, ni la trajectoire ne me semblaient coutumières. Il faisait sombre. J'ai donc attendu pour voir ce qu'il en était, considérant qu'exceptionnellement, j'allais voir un avion proche, par en dessous.

Il s'est écoulé peut-être 20 à 25 secondes entre le moment où j'ai aperçu la lumière venant au loin et le passage au-dessus de l'immeuble. La trajectoire était droite, la vitesse constante. Je me suis penchée par la fenêtre, et j'ai tendu la tête de façon à voir l'appareil, qui était alors à 90°. Il présentait trois lumières blanches qui formaient un triangle. Il s'agissait donc de lumières sur un support rigide. La présence de ces lumières m'a permis

d'apercevoir un contour gris métallique, sans toutefois distinguer quelque chose de précis. J'étais assez inquiète du fait qu'un appareil passe si bas, comme



dessin par Mme M.-H. R.

ça, au-dessus des immeubles, ça m'a semblé assez incongru. Je n'avais jamais vu ça auparavant (J'habitais le lieu depuis un an environ, et je n'ai rien vu de semblable depuis). J'ai beaucoup de mal à préciser les dimensions, les distances... Je dirais que l'envergure était comparable à celle d'un avion de tourisme. Pour la hauteur, peut-être encore 4 ou 5 étages au-dessus de mon immeuble, qui en comporte sept, mais vraiment c'est incertain. Tout ce que je sais, c'est que c'était bas, et que j'ai trouvé cela risqué, et un peu impressionnant.

Je pense avoir entendu un bourdonnement, mais cela aussi est incertain, car un appareil de climatisation d'un bâtiment voisin émet aussi un ronronnement. En outre, quand je suis à ma fenêtre et quand tout est calme, j'entends en général un bruit sourd, qui correspond sans doute aux bruits de la ville. Alors, l'appareil émettait-il un son, ou dans ma mémoire, cela se mêle-t-il à d'autres bruits habituellement présents ? Je n'en sais rien.

Mon logement ayant toutes les fenêtres du même côté, je n'ai pas pu suivre le parcours de l'objet.

Sur l'instant, bien qu'un peu perplexe, j'ai pensé qu'un appareil sophistiqué circulait exceptionnellement bas (mais on m'a assuré ensuite que c'est interdit). Je n'avais rien sous la main pour faire une photo (smartphone éteint), et cela m'a à peine traversé l'esprit (...). J'ai fermé fenêtre et volets sans trop repenser à ce que j'avais vu.

Ce n'est qu'en début de semaine suivante que j'ai découvert un article de presse disant qu'un témoin avait fait une vidéo de triangle volant, de nuit, le 28 juin (Je ne sais pas si j'ai fait mon observation ce jour-là ou la veille). C'est la photo dans la presse qui m'a interpellée, car, même si elle n'est pas nette, elle correspondait assez bien avec ce que j'avais vu. »

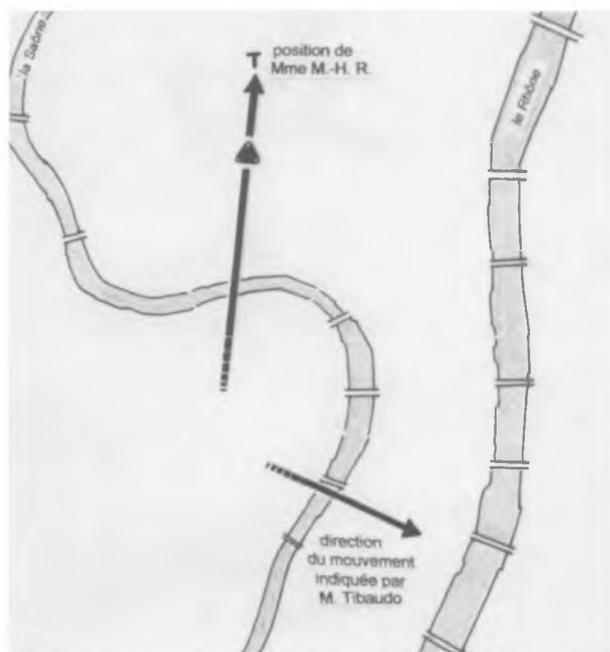
Deux articles du *Progrès*, l'un signé de Xavier Alloy, l'autre de Sophie Majou, relatent en effet, assez succinctement, deux observations qui sont à rapprocher de celle de Mme R.



Cette image, tirée du numéro 51569 du *Progrès*, montre une capture d'écran de la vidéo. On distingue, au ras du toit, trois gros points blancs. L'intérieur du triangle ainsi formé apparaît de la même couleur que le ciel.

D'une part, rue Burdeau, dans le 1^{er} arrondissement, M. Sébastien Nové-Josserand remarque, à 22 h 58, trois points jaune-orangé, évoluant à basse altitude. Il a juste le temps de les filmer, avant qu'ils disparaissent derrière les immeubles. Il descend dans la rue, prend la montée de Saint-Sébastien, dans l'espoir de revoir le phénomène. En vain.

D'autre part, rue des Capucines, toujours dans le 1^{er} arrondissement, M. François Tibaudou, ébéniste d'art, voit « une série de six triangles avec les côtés orangés et une barre centrale rouge, sur le même plan, se déplaçant à la même vitesse, de Fourvière vers Bellecour.



La comparaison des trois témoignages montre que l'heure indiquée par le vidéaste s'inscrit dans l'intervalle de temps mentionné par Mme MH R.

Elle montre aussi que la direction de déplacement indiquée par M. Tibaudou n'est pas celle du témoignage de Mme M.-H. R. La description n'est pas la même non plus.

Par ailleurs, Daniel Robin a précisé au journal qu'un « engin triangulaire » avait été observé le 5 juin vers 23 h 30, rue de Sèze, dans le 6^{ème} arrondissement.

9 juillet 2013, Nagel-Séze-Mesnil (Eure)

M. Gilbert Rivière, architecte retraité, nous expose son observation.

« Il est 23 h 30. Comme chaque soir, je lis avant de m'endormir. J'entends soudain une forte détonation à l'extérieur de mon domicile. Je me lève, et sors pour tenter de percevoir l'origine de ce bruit. La nuit est assez claire, et le ciel légèrement étoilé.

Je ne remarque rien, sinon une seconde détonation, puis une troisième... Ce ne sont, en fait, que des fêtards du prochain 14 juillet, qui testent leurs pétards sur le terrain de sport de la commune.

Avant de rentrer, je jette un coup d'œil circulaire dans le ciel, comme je le fais systématiquement depuis 1973, date de mon premier abonnement à LDLN. J'aperçois soudain, en direction de l'ouest, une étoile plus grosse que la moyenne (1). Elle se déplace légèrement en direction d'Evreux, située à une vingtaine de kilomètres à l'est. L'« étoile » poursuit sa progression assez lentement, ce qui me permet d'aller chercher mes jumelles 12/50 (2) et de l'observer en détail. Elle s'arrête soudain (3) deux à trois secondes, pas plus, ce qui me donne l'occasion de parfaitement la regarder (détail A). Elle est totalement sphérique, grosse comme le tiers de la pleine lune, d'un blanc très lumineux, et possède plusieurs aspérités sur tout son pourtour, comme de petites « tétines ». Puis elle repart après un angle à



90 degrés, en direction du sud, toujours sans bruit (4). Un rideau d'arbres m'empêche de suivre visuellement son trajet. Je ne ressens rien, ni adrénaline, ni euphorie... C'est, depuis plus de trente ans, la troisième observation faite, toujours vers la même heure, dans la même direction et avec d'autres types d'objets, toujours aussi insolites mais très silencieux.

En résumé, je ne peux que conseiller aux lecteurs de LDLN de sortir, tous les soirs, quel que soit le temps, et de rester 2 à 3 minutes dans le noir, jumelles à la main, le temps d'habituer vos yeux... »

14 juillet 2013, Champagnole (Jura)

Françoise Clerc, de l'association jurassienne "les Amis des Visiteurs" nous expose l'observation faite vers 0 h 15, dans la nuit du 13 au 14 juillet, par trois personnes, dont M. et Mme S., qui se trouvaient rue Gédéon David :

« Sortant sur leur balcon pour raccompagner leur nièce, ils aperçoivent face à eux, assez haut dans le ciel, deux grosses boules très brillantes, qui scintillent et changent de couleur. Elles se déplacent lentement, sans aucun bruit, et semblent indépendantes l'une de l'autre. Venant du nord (direction du Mont Rivet), elles se dirigent vers le sud-est (St Laurent-en-Grandvaux). Le ciel, ce soir-là, est tout étoilé, sans aucun nuage.

Pour M. S. ces boules étaient des « objets », et non des lumières. Il pense qu'elles étaient très éloignées et très haut dans le ciel. Nous avons essayé de lui faire estimer la taille apparente de ces boules : 2 fois la grosseur de la pleine lune, et même plus ! Mais il faut rester prudent : les témoins ne semblent pas bien comprendre la question, restent évasifs... difficile d'en savoir plus... c'était très gros.

Au bout de quelques minutes, les boules ont disparu d'un seul coup dans le lointain, comme « éteintes ».

On chercherait en vain, dans ce témoignage, le moindre élément qui permette de réfuter l'hypothèse de lanternes thaïlandaises. Il n'en est pas moins intéressant, car il illustre deux vérités sur lesquelles on n'insistera jamais assez :

1°) Il faudrait enseigner, dès la classe de 4^{ème} ou 3^{ème} (et avec rappel au lycée) la notion de taille apparente, notion d'une simplicité extrême, mais totalement ignorée de la plupart des gens. On pourrait entraîner les élèves à mesurer, mais aussi à simplement estimer cette grandeur, ce qui ne les rebuterait probablement pas.

2°) Il faudrait aussi interdire la vente et l'usage des lanternes thaï qui, lancées dans un pays sec, risquent de déclencher des incendies, compliquent une bonne appréciation des « PAN », et dans certains cas, effraient inutilement les témoins.

Personne ne semble se soucier de ces deux nécessités, aussi criantes soient-elles.

25 juillet 2013,
Favières (Seine-et-Marne)

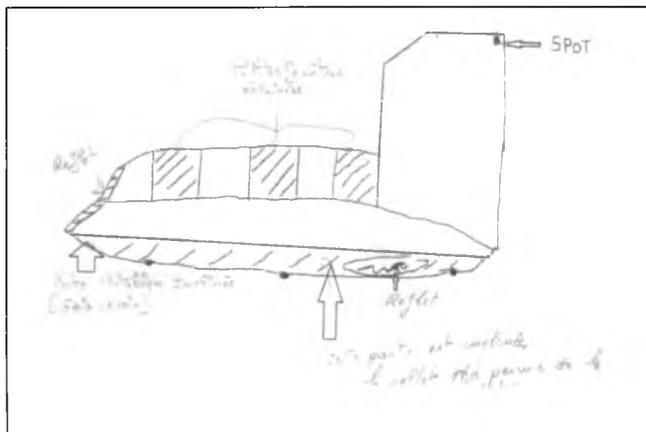
C'est à Jean-Louis Lagneau que nous devons le témoignage de M. Christophe Ollagnier, 23 ans, chef de poste et responsable sécurité incendie.



M. Christophe Ollagnier

L'observation a été faite vers 5 h 45 du matin, par temps orageux. Elle a duré une dizaine de minutes.

« Je marche sur la D 10, en direction de Tournan-en-Brie (ces deux localités ne sont distantes que d'à peine plus de 2 km). Je remarque sur ma droite (plein ouest, à 2° près), au-dessus d'un bois, un phénomène qui me laisse sans voix : je vois un objet de grande taille, de couleur noire, présentant quatre projecteurs très puissants, comme ceux des stades. J'évalue la taille apparente de l'objet à 2 ou 3 cm à bout de bras (1). Je crois que la distance qui me sépare de l'objet est d'environ 700 mètres.



Comme le temps est orageux, je remarque que l'objet se situe sous les nuages (à une hauteur angulaire de l'ordre de 25°). J'observe l'objet pendant plus de dix minutes, et je le perds de vue quand il disparaît derrière les arbres. Je reprends mon chemin en observant le ciel sur ma droite, mais je ne vois plus rien ne se passe. »

Le témoin estime que l'objet a parcouru une trajectoire courbe, d'environ 10°.

1 : J'ai bien fait comprendre au témoin qu'à bout de bras, la lune a une taille bien inférieure (note de Jean-Louis Lagneau)

28 juillet 2013,
Essômes-sur-Marne (Aisne)

M. Richard Kuttler nous a fait part d'une observation faite moins de trois jours plus tard, près de Château-Thierry.

« Observation de nuit, avec couverture nuageuse, sans vent, entre 0 h 45 et 1 h 05.

Venant du nord sous la couverture nuageuse, sont apparus deux premiers globes rouge orangé, de la taille (environ) d'un petit avion de tourisme. Aussitôt après, deux autres globes identiques ont suivi, puis deux autres et encore deux autres. Tous ces objets volaient dans une direction nord-sud.

Ensuite sont apparus d'autres objets se suivant en ligne, suivis de près par plusieurs autres, en groupes de 3 ou 4.

Certains de ces objets quittaient la formation en se dirigeant vers l'est (Je rappelle qu'il n'y avait pas de vent à ce moment-là). Tous ces globes avaient la même taille. Il devait y en avoir, en tout, 50 à 60, se suivant en formation.

Certains faisaient mine de se tourner autour, puis regagnaient leur position. La vitesse de vol n'était pas élevée.

J'ai appelé le centre d'appel de la gendarmerie, qui m'a dit que la patrouille de Condé-en-Brie était de garde et serait prévenue. J'ai précisé que j'étais et où je me trouvais, puis attendu en vain l'arrivée des gendarmes. J'ai arrêté une voiture pour signaler cette observation, mais la conductrice m'a pris pour un fou ! (...)

L'observation a duré environ 20 minutes, et s'est terminée par le survol d'un seul globe, semblable aux autres. »

M. Kuttler est certain qu'il ne s'agissait pas de lanternes thaïlandaises. C'est un avis qui ne convaincra sans doute pas tout le monde (pas seulement parce que cela s'est passé pendant une nuit de samedi à dimanche). Notons que si ces satanés engins étaient enfin prohibés, la question ne se poserait pas.

30 juillet 2013,
Roanne, Riorges (Loire)

Un article de Benjamin Delombre, dans *Le Progrès*, n°51599 (69G, Ouest lyonnais et Val de Saône), du 1^{er} août, nous apprend qu'entre 21 h 30 et 22 h, une habitante du Coteau, près de Roanne, a vu une forme étrange dans le ciel : « C'était hallucinant. On aurait dit une boule de feu qui crépite ». La forme évoluait, et la couleur vira de l'orange au blanc. D'autres témoins ont assisté au phénomène depuis Riorges.

L'article conclut à une probable lanterne thaï, et signale que « il y a quelques semaines », des objets de ce genre avaient été aperçus dans le ciel lyonnais. (Mme M.-H. R., MM. Nové-Josserand et Tibauda apprécieront ce jugement péremptoire !)

**1^{er} août 2013,
Metz Bellecroix (Moselle)**

Michel Turco nous donne le témoignage de M. Kevin Notar et de sa maman.

« A 0 h 40, j'étais dans ma chambre, je regardais la télévision, mais aussi le ciel, car il était dégagé et étoilé. J'ai remarqué une étoile clignotante fixe. Je me suis approché de la fenêtre, je l'ai ouverte, et là, stupéfaction : au-dessus de cette étoile clignotante, il y avait une boule orange énorme, environ le diamètre de la lune, vue de la Terre. (...) »

J'ai pensé que j'avais une hallucination. J'ai fermé et ouvert les yeux plusieurs fois pendant quelques secondes, mais c'était toujours là ! Je me suis dit : ça, c'est un ovni. (...) »

J'ai essayé de filmer ou prendre cet objet en photo, mais je ne voyais rien sur mon téléphone portable.

Je suis dans un quartier à l'est de la ville, et je voyais ça côté crépuscule de mon immeuble, à l'ouest. Cette boule a monté verticalement, puis s'est dirigée vers le haut de mon immeuble, au-dessus du toit. Je l'ai regardée jusqu'à ce que je la perde de vue. Elle est passée de l'autre côté de l'immeuble, en direction de Vallières-les-Bordes...

Alors que je me précipitais vers le balcon, ma mère m'a entendu, et m'a demandé ce qui se passait. Je lui ai dit qu'il y avait un ovni. Elle m'a répondu « un ovni ? arrête tes c... ». Je lui ai dit : « Viens voir, et tu verras ».

Je lui ai montré du doigt l'objet, et elle a commencé à changer d'avis, disant : « Ah, que c'est bizarre, c'est rond, ce n'est pas un avion... ». Je lui ai demandé si c'était une montgolfière, et elle m'a dit que c'était trop haut, surtout la nuit. La boule a continué son chemin, puis elle a réduit son diamètre de moitié et est devenue blanche. Ma mère a regardé cet objet avec moi pendant plusieurs minutes, et a essayé de le filmer, ou de le prendre en photo, puis est partie se coucher, car elle travaillait le lendemain. J'ai encore regardé cet objet cinq minutes, et je l'ai perdu de vue derrière un arbre. Fin de l'observation à 0 h 57. »

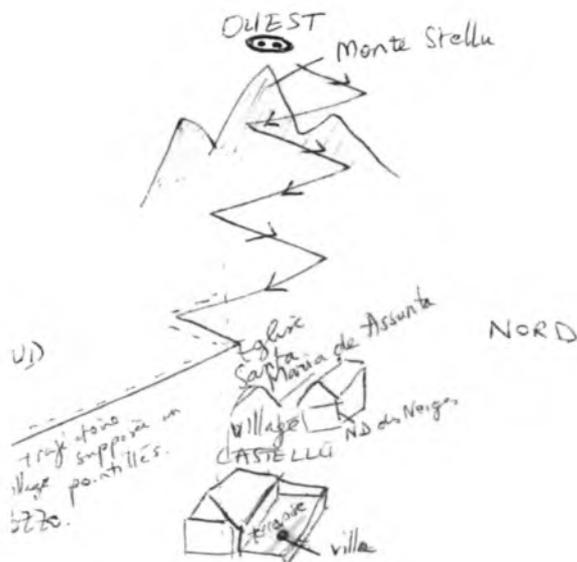
**5 août 2013,
Castellu, Erbalunga (Corse du Nord)**

Mme Feltrin nous fait part d'une observation de sa fille Katia, 42 ans, faite le 5 août à 1 h 20, alors qu'elle était en vacances chez des amis au petit village de Castellu (Erbalunga), dans le Cap Corse.

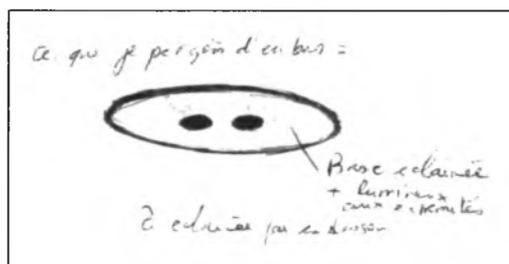
« Dans la soirée, ils avaient dîné sur le toit d'une tour du XVI^{ème} siècle, à Rogliano, et s'étaient attardés à repérer les constellations dans le ciel très pur cette nuit-là, puis étaient rentrés à Castellu. »

A 1 h 30 du matin, ils étaient tous à l'intérieur de la villa, excepté Katia, qui était allée se laver les dents sur la terrasse, tout en regardant le ciel, à la recherche de la constellation d'Orion. Elle a pu obser-

ver quelques étoiles filantes, et soudain, elle a vu surgir, à l'ouest, au-dessus du mont Stello, une « soucoupe volante » qui se dirigeait en zigzags très rapides vers le sud-est, en direction de la mer. Elle l'a observée environ huit secondes, jusqu'à ce qu'elle lui soit masquée par le toit de la villa.



L'objet, dont elle n'a pu voir que le dessous, volait assez bas, et lui a semblé manufacturé. Elle l'a vu ovale, mais elle pense que vu sous un autre angle, il aurait pu paraître circulaire. Il était très rapide, et totalement silencieux. Sa luminosité était de la même couleur que les étoiles, avec un dégradé plus clair et une intensité lumineuse plus forte aux extrémités. Au milieu de cette base lumineuse, il y avait deux ovales noirs, très nets.



Ce qui l'a le plus impressionnée, c'est le silence de l'objet, la rapidité et l'aisance avec lesquelles il effectuait ses zigzags, comme s'il n'avait pas de poids. »

**7 août 2013,
Ingwiller (Bas-Rhin)**

Grâce à Michel Turco, voici le témoignage d'une habitante de cette localité.

« Ne pouvant pas dormir, j'ai ouvert le volet pour voir le jour se lever. J'ai été surprise de voir que malgré la nuit encore bien installée, aucun

lampadaire n'était allumé. Seules deux lumières, du coup paraissant bizarres, étaient visibles vers Weinbourg. Sans doute des phares de voitures ! Au bout d'un long moment d'observation, il s'est formé une boule rouge très lumineuse, dans le creux sous le village. Cette boule s'est allongée en hauteur, se déplaçant de ma droite vers ma gauche, très près du sol, pour disparaître derrière un gros arbre, le long d'un chemin.

J'ai suivi son déplacement, apparemment rapide, sur une longueur d'environ 30°, et pendant 3 à 5 secondes. Il était 6 h 06. »

On trouvera en bas de la p. 35 un montage photo résumant cette observation.

15 août 2013, Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire)

Les objets suivant très vite des trajectoires en zigzags ne sauraient être des lanternes thaïlandaises. En voici un exemple, avec le témoignage de M. David Thuillier.

A 23 h 56, ce monsieur regardait la télévision quand il vit, par un Vélux donnant au sud, pendant quelques secondes, « une boule jaune soleil, qui zigzaguait dans tous les sens ». Elle disparut instantanément.

17 août 2013, Cléry-St-André, Orléans et sa région (Loiret)

Dans *La République du Centre* n° 20958, du samedi 24 août, M. Michel Padeloup a relevé un article qui signale des observations faites dans l'Orléanais, ce samedi en fin de soirée.

A 22 h 40, un habitant de Cléry-Saint-André a vu, pendant une quarantaine de secondes, quelque chose qui, selon lui, allait beaucoup trop vite pour être une montgolfière. Cela changeait de couleur, passant de l'orange vif au rouge.

Une « boule incandescente » a été observée, un peu après 23 h, à Orléans, quai du Châtelet, et il y a encore eu une observation à 23 h 25, à Fleury.

Le même article nous apprend que pendant le week-end de la Nuit des Étoiles, vers 23 h 30, de telles « boules » ont été aperçues, par groupes de trois, formant donc des « triangles ».

Aucun élément, dans tout cela, ne permet de tirer la moindre conclusion, bien que l'article occupe une page entière du journal. Pourtant, une remarque semble à faire :

Aux personnes n'ayant aucune notion précise de ce qu'est une lanterne thaïlandaise (LT), on explique généralement qu'il s'agit d'une petite montgolfière, ce qui est exact mais peut favoriser certaines confusions. En effet, on voit les « vraies » montgolfières se déplacer avec une extrême lenteur, d'autant plus que les gens qui pratiquent ce sport évitent soigneusement de voler quand il y a du vent.

En revanche, ceux qui lâchent des LT se soucient très peu des conditions météo (même par temps sec!), ce qui fait que la vitesse angulaire de défilement d'une LT est, en moyenne, beaucoup plus grande que celle d'une authentique montgolfière.

En conséquence, la vitesse de défilement d'une LT peut amener des témoins à estimer à tort qu'il ne s'agit pas d'un de ces engins « parce que ça allait beaucoup trop vite ». Encore une fois, si ces engins n'existaient pas, personne ne s'en plaindrait.

17 août 2013, Valence (Drôme)

On remarquera que sur les 17 observations que nous venons d'évoquer, 15 ont été faites entre 21 h 30 et 1 h 30 du matin... et les deux autres vers 6 heures du matin. C'est un constat que nous avons fait il y a longtemps (voir LDLN 324) : les observations, majoritairement diurnes à la fin des années quarante, sont devenues, depuis une bonne trentaine d'années, presque exclusivement nocturnes.

Celle que voici n'échappe pas à la règle : vers 23 h 45 ou minuit, Mme Marie-José Pastore se trouvait parmi un groupe de spectateurs d'un feu d'artifice ; regardant haut dans le ciel, elle découvrit une boule orangée. Autour d'elle, les gens n'avaient d'yeux que pour le feu d'artifice.

Que de boules orangées, décidément !

19 août 2013, Tullins (Isère), puis Beaulieu

Ce soir-là, Denis Alarcon travaillait sur son PC, dont l'écran n'est pas orienté vers la fenêtre. Une subite impulsion l'amena à tourner son regard vers l'extérieur. Il découvrit ainsi trois grosses lumières, disposées en triangle, qui passaient lentement devant lui : deux gros feux orange fixes, plus un feu rouge et un feu blanc flashants.

Il avait une paire de jumelles (d'excellente qualité), prête à l'emploi sur leur trépied, et put examiner ces boules dans de bonnes conditions. Il ne vit aucune structure liant ces lumières. L'observation dura cinq minutes.

Le lendemain soir, il apprit qu'un collègue de travail, Eric Curetti, venait de faire une observation semblable, 20 km au sud-ouest de Tullins.

Des renseignements plus détaillés sont disponibles sur Internet, à l'adresse suivante :

<http://www.coldevence.com/News/1abid/67/EntryId/66/Observation-de-boules-oranges-dans-le-ciel-iserois.aspx>

21 août 2013, Notre-Dame-de-la Salette (Isère)

Rappelons tout d'abord que l'Apparition et le Message de La Salette ont été évoqués dans LDLN 341, où on trouvera une liste de références bibliographiques.

Voici le témoignage de Marie-Noëlle Candy-Courtot :

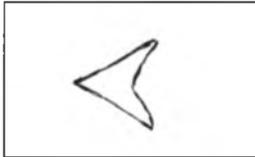
« Notre observation s'est déroulée le mercredi 21 août à 13 h 20, sur le site de Notre-Dame-de-la-Salette (sanctuaire), situé en Isère, près des Hautes-Alpes, un lieu très connu d'apparition mariale en 1846.

Nous sommes quatre : un couple (A.R.), Mme B.B. et moi-même. Nous connaissons bien les lieux, et les appréciations, tant pour le site magnifique de haute montagne (entre 1 800 et 2 000 m) que pour la spiritualité ambiante. Le sanctuaire abrite de nombreux pèlerins et touristes, hormis deux mois d'hiver.

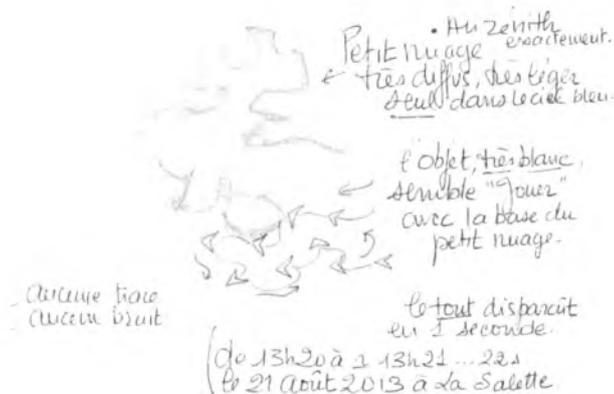
Nous déchargeons la voiture et nous nous installons confortablement pour un pique-nique sous le bâtiment d'accueil, face à la montagne de l'Obiou en Dévoluy. Le temps est splendide : ciel très pur, sans nuage, aucun vent et chaleur (autour de 30°C).

Levant les yeux vers le ciel magnifique, je remarque, juste au zénith, au-dessus de nos têtes, un petit nuage blanc, très, très haut, qui n'a rien à faire dans ce ciel tout bleu profond.

En bas de ce petit nuage incongru, un objet blanc, très haut lui aussi, a une forme d'aile volante triangulaire.



Ce qui m'interroge, c'est l'altitude (Nous sommes déjà à 1 800 mètres, et l'objet est au moins autant plus haut), à laquelle une aile volante ou autre engin à pilotage extérieur ne peut voler. Je le montre à M. A.R., qui observe, comme moi, cette chose qui évolue et semble jouer avec le bas de ce petit nuage, mouvement désordonné et erratique, avec marches arrière et loopings. L'observation dure environ une minute. Les deux autres personnes présentes n'ont pas eu le temps d'observer.



Le plus incroyable est la subite disparition de l'objet et du nuage. Le temps de ramasser un couvert, je relève la tête et ne vois plus rien ! Le ciel est

redevenu d'un bleu pur. Aucun nuage, aucune traînée... Nous en concluons qu'un objet connu ne se serait pas éloigné si vite, nous l'aurions revu...



24 août 2013, Mont-de-Marsan (Landes)

Vers 23 h 50 ou 55, M. Lahari se trouve dans son jardin. Il lève les yeux. Le ciel est étoilé, masqué en partie seulement par des nuages légers.

Il aperçoit une lueur jaune, légèrement orangée, venant de l'ouest et se dirigeant vers le sud-sud-est. Il appelle sa femme, qui ne se trouvait pas loin et voit, elle aussi, cette lueur.

Après quelques secondes, cette lueur qui s'éloignait est suivie par deux autres, identiques, très proches l'une de l'autre.

M. Lahari appelle sa sœur, qui se trouvait là également, et elle voit les deux dernières lueurs, qui suivaient la même trajectoire. Leur taille apparente a de quoi surprendre : comme l'ongle du petit doigt, à bout de bras. Les lueurs irradiaient un peu, ce qui leur donnait à peu près cet aspect :



Les témoins levaient la tête à 45° environ pour les voir. Leur couleur était différente de celle, plus froide, des étoiles. Aucun bruit. L'observation a duré une vingtaine de secondes. La vitesse des lueurs était « plus rapide que celle d'un avion de ligne ». Les lumières ont disparu, masquées par un arbre, mais on voyait, à travers les trouées du feuillage.

Y aurait-il des gens assez fous pour envoyer, en été, des LT dans les Landes (ravagées en 1949 par un incendie gigantesque) ? On peut le craindre...

26 août 2013, Roussillon-sur-Tinée (Alpes-Maritimes)

Jean-Claude Dufour nous expose ce cas :

« M. Sylvain L (1), habituellement domicilié à Nice, était hébergé chez un ami, en compagnie de deux de ses enfants. Depuis la chambre d'hôte, on

voit le flanc Est du Mont Falourde, qui domine la vallée de ses 1 304 mètres. Cette montagne se trouve à 2 km du village, de l'autre côté de la rivière Tinée, affluent du fleuve Var.

Entre 4 h 30 et 5 h du matin, Sylvain L a été réveillé (pour l'instant, nous ignorons dans quelles circonstances). Par la baie vitrée donnant sur le SSO, il a observé une forte lumière à flanc de montagne. Précisons que dans cette direction se trouve le village de Tournefort, masqué par les replis du terrain. Ayant déjà été témoin, au cours des vingt dernières années, de phénomènes ovnis (y compris un survol de voitures dans la vallée de la Roya, avec phénomènes électromagnétiques), Sylvain L a voulu prévenir d'autres personnes. Il n'a pas réussi à réveiller son hôte. Comme il n'arrivait pas à joindre quiconque, il s'est précipité dans la rue du village pour aller frapper à la porte de la sœur de son hôte. Elle n'a pas davantage répondu.

D'après les premiers éléments obtenus, il ne semble pas que sa fillette de 8 ans et son petit dernier, un garçon de 6 ans, aient été tirés de leur sommeil.

Le 12 juillet 2009, Sylvain L avait observé, également depuis les hauteurs de la Tinée, un objet silencieux, de taille appréciable, dont il avait comparé l'aspect à celui « d'une peau de dorade », du fait du scintillement multicolore de l'objet. L'ovni était venu de cette même direction SSO. Traumatisé par ses observations précédentes, il avait éludé toute entrevue avec un enquêteur. Cette nouvelle observation ne va sans doute pas l'inciter à revenir sur son attitude de repli.

Sylvain L, appelé par son travail, a quitté son hôte peu avant 9 h, le lundi 26 août 2013. Il a donc été peu disert quant à son aventure matinale.

1 : identité connue de LDLN

26 août 2013, Hossegor (Landes)

Un bref article de *Sud-Ouest* du 31 août signalait le passage, le lundi soir vers 22 h, de « trois boules de lumière orange, alignées et équidistantes ». Le phénomène a été photographié à l'aide d'un smartphone, et les images postées sur Youtube... ce qui ne résout pas le problème.

Et s'il s'agit de LT, alors, même remarque que pour le cas de Mont-de-Marsan, deux jours plus tôt...

26 août 2013, Le Retail (Deux-Sèvres)

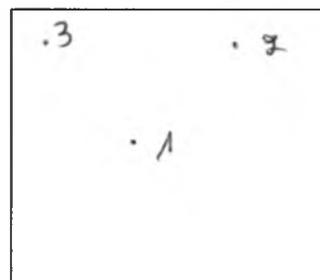
Moins de deux heures plus tard, vers 23 h 45, Jean-François Péroteau voit passer au-dessus de lui, du nord au sud, une lumière qui disparaît au bout de 15 à 20 secondes, après avoir parcouru une trajectoire de 15 à 20 cm à bout de bras.

3 septembre 2013, Camors (Morbihan)

M. Gildas Le Poder nous dit ce qu'il a vu :

« A 22 heures, je sortis de chez ma mère. Je venais de fermer la porte à clé. Me retournant, je regardai le ciel, en direction du sud-est, et je vis trois points lumineux ressemblant à des étoiles, disposés en triangle.

Presqu'aussitôt, la lumière du bas s'éteignit progressivement, puis celle de droite, et enfin celle de gauche.



Hauteur sur l'horizon : 30 à 35 degrés ; durée : entre 30 et 60 secondes ; dimension à bout de bras, entre les deux points les plus distants : 3 à 5 cm. »

5 septembre 2013, et les jours suivants, région du Havre (Seine Maritime)

Contrairement aux précédentes, cette observation a été rapportée par les médias. Des dizaines de personnes auraient vu « un ballet de boules de feu », vers 23 h 30 ou 40. Des réseaux téléphoniques différents seraient alors tombés en panne, tandis que les oiseaux, les chiens et les chats s'agissaient d'une façon inexplicable.

Selon *Paris-Normandie* du 17 septembre, deux sportifs, Franck Auber et Camille Deschamps, qui sortaient d'une séance d'entraînement, virent « une énorme boule lumineuse traversant le ciel à toute vitesse ». La lumière était d'un blanc bleuté.

Il ne s'agit évidemment pas, ici, d'une LT : ces engins ne se déplacent pas « à toute vitesse ». Ce n'est pas non plus une LT que, toujours selon ce journal, une Rouennaise a vu et photographié, le 7 septembre : elle parle en effet d'une « énorme masse ovoïde passant très lentement au-dessus des habitations ».

fin septembre 2013, Millau (Aveyron)

Pendant un orage, vers 21 heures, une habitante de Millau et sa fille prirent peur à la vue de deux boules lumineuses, de couleur or, se déplaçant de leur droite vers leur gauche, c'est-à-dire du nord au sud, parmi les nuages très agités. Cette vision ne dura que quelques secondes. Les boules disparurent, cachées par les nuages.

**29 septembre 2013,
Quincy-sous-Sénart (Essonne)**

En cette nuit du 28 au 29, il avait plu, mais on ne voyait pas bien les étoiles. Mme MDL avait quitté Paris un peu après minuit, quittant le périphérique à la Porte de Bercy et prenant la N.6 en direction de Melun. Elle quitta cette route à la Croix de Villeroy, tournant à gauche en direction de Quincy-sous-Sénart. C'est alors qu'elle découvrit dans le ciel « des centaines et des centaines de boules lumineuses, à bords très nets, de couleur orange-jaune », qui se déplaçaient très lentement, comme suivant la direction Melun-Paris. Il était alors 0 h 32 ou 33. Il n'y avait pas de vent.

Ne sachant de quoi il s'agissait, elle prit peur, et imagina des scénarios effrayants. Cela allait durer 14 minutes. A 0 h 42, elle téléphona au commissariat de Police de Brunoy, où on lui répondit que personne n'avait appelé, que rien de particulier n'avait été signalé.

Mme MDL avait déjà vu des LT, et elle affirme qu'il s'agissait de tout autre chose. On peut le penser, compte tenu du nombre de boules.

Un cas comme celui-ci renforce l'idée, souvent évoquée, d'un phénomène "sélectif", qui se manifesterait aux yeux de certaines personnes, et d'elles seules.

**5 octobre 2013,
Marcq-en-Baroeul (Nord)**

Voici ce que nous écrivait, le 10 octobre, M. Philip Bernard, qui est photographe.

« Vers 20 h 40, je rentrais à pied de courses faites dans un supermarché (croix sur le plan ci-contre), jusqu'à mon domicile. Cela représente environ 15 minutes de marche.

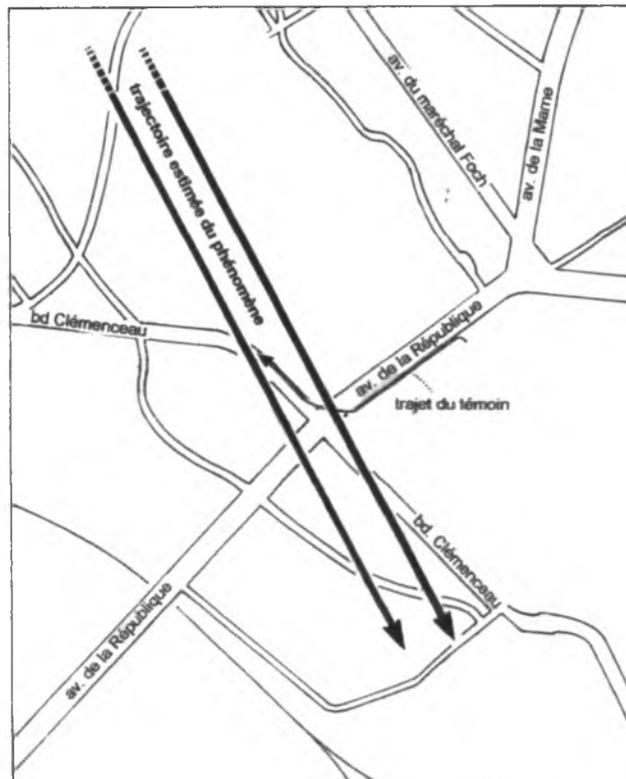
En débouchant sur l'avenue de la République, au bout d'une centaine de mètres, mon attention fut attirée par deux lumières qui ressemblaient à des phares d'avions (lumière continue), mais d'une couleur un peu ambrée. Ces deux lumières étant assez espacées, j'ai pensé à deux avions volant de concert. Mais hormis ces phares, pas de lumières clignotantes comme on voit sur les avions. Leurs trajectoires étaient rectilignes. La vitesse de déplacement n'était pas très grande (plus rapide cependant que celle d'un avion de ligne à 10 000 mètres).

Il y avait une couverture de nuages très clairsemée, et j'ai pu remarquer que les lumières se trouvaient au-dessus. Elles passèrent devant moi et disparurent de ma vue, derrière des habitations.

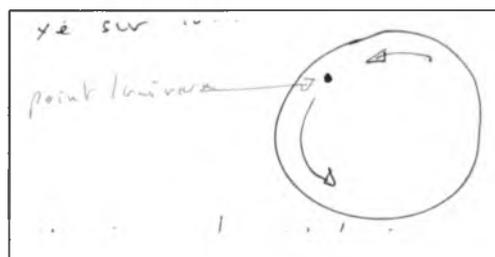
Peu après, deux autres lumières, assez identiques dans leur positionnement, et de même aspect, passèrent à leur tour.

Continuant mon chemin, je m'engageai sur le boulevard Clémenceau, qui est plus sombre, avec

une rangée d'arbres au milieu. J'aperçus un troisième duo de lumières identiques, qui suivaient le même trajet. Je décidai de m'arrêter pour mieux observer.



L'une des deux lumières passa quasiment à ma verticale. Peu avant, son "phare" avait disparu de ma vue. Pendant quelques secondes, je pus voir une forme parfaitement circulaire, donnant l'impression d'une lentille (d'un diamètre apparent que j'estime à environ le tiers de celui de la pleine lune). Il y avait sur ce disque une lumière plus petite, et qui tournait, comme si le disque tournait avec un point lumineux fixé sur lui.



Je dirais que le point lumineux faisait un tour complet en 4 secondes environ. La forme circulaire apparaissait légèrement plus claire que le ciel, ce qui m'a permis de la voir.

**9 octobre 2013,
Montauroux (Var)**

Pendant ce temps, Stéphane Brignone poursuit sa patiente exploration de l'énigme, et accumule une gigantesque collection de photos-

surprises. Le mercredi 9 octobre à 14 h 05, il prend très discrètement quelques photos par la fenêtre ouverte de son véhicule. Il obtient ainsi deux anomalies, invisibles à l'œil nu : un beau *rod* avec, au-dessous, un objet ovoïde plus petit.

On trouvera deux tirages de cette photo (dont un agrandissement de la partie utile) p. 36.

L'appareil utilisé (en mode rafale) est, cette fois encore, un Pentax K30, avec objectif 18-135 mm. Temps de pose : 1/250 s ; focale : 88 mm ; F 13 ; iso 100 ; JPEG 16 mégapixels.

entre le 20 septembre et mi-octobre 2013, Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire)

Un soir, vers 23 h ou 23 h 15, Mme Anne-Marie Petit s'apprêtait à aller se coucher. Jetant un coup d'œil dehors avant de fermer sa porte d'entrée, elle resta médusée en découvrant juste devant elle, en direction du nord-nord-est, assez bas sur l'horizon « un large cercle d'un orange très vif, mais non éblouissant, et juste au-dessus, un arc d'un quart de cercle » (voir dessin p. 35). Le diamètre apparent du cercle était un peu inférieur à celui de la pleine lune.

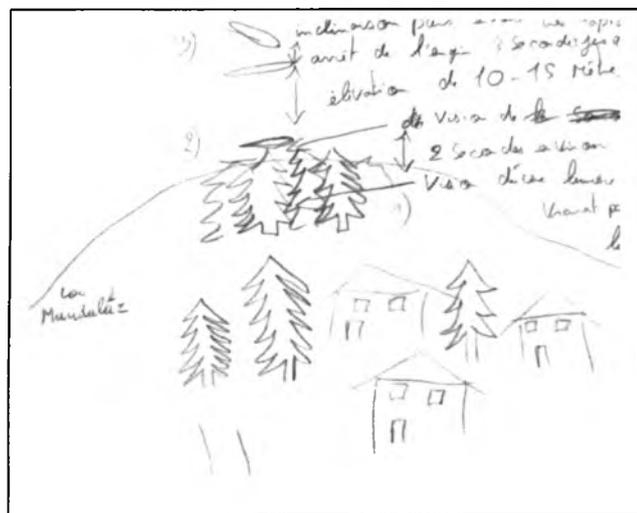
Un second "cercle" apparut un peu plus haut dans le ciel. Il était d'un orange plus vif que le premier. Au bout d'une dizaine de secondes, il rétrécit (ou bien s'éloigna radialement du témoin).

Mme Petit pense avoir vu, à un moment, comme « de petites tiges régulièrement espacées autour du cercle ». Mais elle n'en est pas certaine.

20 octobre 2013, Cuvat (Haute Savoie)

Se trouvant, vers 23 h, au pied de la Mandallaz, Charles Nitsch vit d'abord une lumière, pas très intense, à travers les arbres de la montagne. C'était une lumière blanchâtre, comparable à celle d'un tube fluorescent, non éblouissante.

Très rapidement, une forme lumineuse, elliptique très allongée, apparut au-dessus des sapins. La chose continua à s'élever, s'arrêta pendant peut-être 3 secondes, puis s'inclina et s'éloigna très rapidement.



30 octobre 2013, Pierrelatte (Drôme)

Jean-Claude Dufour a recueilli une information selon laquelle, vers 19 h 30, un objet circulaire environné de petites lumières, aurait rapidement survolé la commune, à une altitude plutôt basse, du sud-ouest vers le nord-est : cela allait en direction de Montélimar, mais n'a pas survolé la centrale de Tricastin, avant de disparaître à l'horizon.

4 novembre 2013, Poitiers (Vienne)

M. Philippe Poignet nous apporte un témoignage précis. Surprise : il s'agit d'une observation diurne !

« Le lundi 4 novembre 2013, entre 16 h et 16 h 10, sur le site du CHU de Poitiers, près du bâtiment Camille Claudel, du côté Maurice Salle, en regardant à l'est-nord-est (à peine 70° sur la rose des vents), vers 35 ou 40 degrés au-dessus de l'horizon, au niveau des nuages, j'ai vu ce qui aurait pu passer pour un avion de ligne : une barre blanche, horizontale, un peu plus grande que l'ongle de l'auriculaire (11 mm) à bout de bras.

Le déplacement était contraire au sens du vent, l'objet paraissant se diriger vers Migné-Auxances (vers le nord-ouest).

Cela m'a paru passer dans, ou derrière de petits nuages assez transparents.

Des arbres allaient gêner mon observation, aussi me suis-je rapproché du bâtiment Maurice Salle. Il m'a semblé que l'objet ralentissait, puis reprenait sa vitesse de croisière...

Je suis arrivé à mon nouveau point d'observation alors qu'il ralentissait une seconde fois, pour reprendre ensuite sa vitesse. Deux fois encore, il me semble ralentir, quasiment s'arrêter et reprendre sa vitesse instantanément. Ma perception a été gênée par le vent dans les arbres.

L'objet a abordé un petit nuage épais, en lisière d'un très grand nuage gris. Je l'ai perdu de vue vers 16 h 08. J'ai attendu, mais ne l'ai plus revu. »

dernière minute

Parmi les observations signalées récemment à L'IDLN, il en est une qui semble particulièrement intéressante, puisqu'elle concerne un objet vu d'assez près, pendant environ cinq minutes, le 29 octobre 2013, dans la région de Sens.

Nous évoquerons ce cas (et bien d'autres) dans notre prochain numéro.

1976, 1980 : deux ovnis interceptés

Les deux pilotes témoignent dans le livre de Leslie Kean

Gildas Bourdais



un livre important de la journaliste Leslie Kean

J'ai traduit le livre de la journaliste américaine Leslie Kean, paru aux Etats-Unis en 2010 sous le titre *UFOs. Generals, Pilots, and Government Officials Go on the Record*, dont la traduction est prévue fin janvier 2014 chez Dervy sous le titre : « *OVNIS. Des généraux, des pilotes, et des officiels parlent* ». Je l'avais déjà présenté brièvement en 2011, avec d'autres publications, dans mon article « La polémique continue » (LDLN N° 404).

Ce livre est important car il rassemble une série de témoignages sur les ovnis, très solides et de portée internationale, en particulier deux cas de confrontations aériennes, en Iran en 1976 et au Pérou en 1980, qui sont présentés ici.

Leslie Kean s'est concentrée délibérément sur des dossiers aussi solides et indiscutables que possible, en rassemblant des témoins importants, parmi lesquels figurent des pilotes et des officiers. Rions un peu : combien faut-il de généraux pour convaincre les sceptiques de la réalité des ovnis ? Il y en a cinq dans le livre, et nous savons déjà la réponse. Cela n'a pas suffi aux Etats-Unis, et cela ne va sûrement pas suffire non plus en France, championne imbattable du rationalisme sceptique. Citons-les cependant, dans l'ordre d'apparition : le général Wilfried de Brouwer, pour la vague belge ; le général Parviz Jafari pour sa confrontation avec un ovni en Iran, en 1976 ; le général Denis Letty, pour le rapport du COMETA, et ses témoignages de pilotes en 1999 ;

le général Ricardo Bermudez, chef du service, le général Carlos Pereira, ancien chef de l'armée de l'Air au Brésil, pays qui a commencé à ouvrir des archives importantes sur les ovnis.

Leslie Kean raconte que c'est la lecture du Rapport du COMETA qui l'a « branchée » sur les ovnis en 1999, et qu'elle s'est rapidement convaincue de l'importance de la question. Elle est frappée par le « tabou » qui entoure la question et qui continue à freiner l'information dans les grands médias. Elle espère contribuer à le surmonter avec son livre. C'est dans cet esprit qu'elle donne la parole, à la fin du livre, à deux universitaires américains qui nous livrent une réflexion assez pointue sur ce problème du « tabou » des ovnis, qui implique selon eux un véritable changement de « paradigme ». C'est une réflexion de fond vraiment intéressante qui mérite d'être lue. Ainsi, il y a des universitaires qui y réfléchissent, et osent en parler dans un livre assez largement diffusé, au moins aux Etats-Unis ! Mais revenons aux témoignages.



la visite de Leslie Kean au général Letty, en 2008

Voici maintenant deux cas particulièrement remarquables de confrontations militaires avec des ovnis, racontées par ceux-là mêmes qui les ont vécues, le commandant péruvien Oscar Santa María Huertas, et le général iranien Parviz Jafari. Ils étaient parmi les invités à la grande conférence de presse organisée par Leslie Kean et James Fox en novembre 2007 à Washington, et ils sont naturellement dans son livre. Elle raconte comment ces deux témoins se sont rencontrés dès le soir de leur arrivée pour la conférence de Washington, dans le salon de l'hôtel, et que ce moment est resté gravé dans sa mémoire. Ces deux hommes avaient vécu une expérience, comparable bien que différente, de

confrontation avec des ovnis. Cela s'était passé il y a une trentaine d'années mais ils en parlaient encore avec émotion.

Pérou, 1980 : Oscar Santa María Huertas tire sur un ovni !

Voici donc le premier témoignage, celui du commandant Huertas, repris et résumé d'après le livre de Leslie Kean.

« Le 11 avril 1980, à 7 h 15 un vendredi matin, j'étais en poste à la base de l'armée de l'Air de La Joya, dans la région d'Arequipa au Pérou. C'était un jour comme un autre. Il y avait environ 1 800 personnels militaires et civils sur la base, et nous commençons à nous préparer pour nos exercices quotidiens. Bien que je fusse alors un lieutenant âgé de seulement vingt-trois ans, j'avais déjà huit années d'expérience de vol militaire. J'étais un pilote militaire très précoce. Je faisais déjà des missions de combat à dix-neuf ans, et à vingt-et-un ans je fus sélectionné pour essayer en vol le tout nouveau jet supersonique Sukhoi 22. Ayant gagné plus d'un prix comme pilote, j'étais connu aussi comme un tireur aérien très habile.



Le commandant Huertas était l'un des témoins au National Press Club, à Washington en 2007.

Je ne me doutais pas que cette expertise me conduirait à être sélectionné pour une mission imprévue et très inhabituelle, en cette matinée de routine. J'étais prêt, à ce moment-là, au sein de mon escadrille, à prendre l'air à tout moment, comme nous l'étions toujours. Un chef de service arriva dans une camionnette, et en sortit pour nous dire qu'il y avait un objet ressemblant à une sorte de ballon, suspendu en l'air vers le bout de la piste. Nous sortîmes dehors pour le voir et nous sûmes alors ce que nous avions à faire. Nous étions quatre pilotes, dehors, à regarder l'objet. Le commandant en second de l'unité, le commandant FAP Carlos Vasquez Zegarra, ordonna que l'un des membres de l'équipe décolle et descende l'objet. Notre chef se tourna vers moi et dit : " Oscar, c'est vous qui y allez. "
L'objet rond était à environ cinq kilomètres de nous, immobile à une altitude d'environ 600 mètres au-

dessus du sol. Du fait que le ciel était absolument clair, l'objet brillait en réfléchissant le Soleil. Ce " ballon " était dans un espace aérien interdit sans autorisation, et il constituait un défi grave à notre souveraineté nationale. »

Le commandant Huertas raconte comment il intercepta cet appareil mystérieux qui semblait les narguer et tenta de le descendre, à plusieurs reprises : un scénario d'une intensité rarement atteinte dans toute l'histoire de l'ufologie.

« Après le décollage, je tournai vers la droite et j'atteignis l'altitude de 2 500 mètres. Je me mis alors en position d'attaque. Me dirigeant vers le ballon, j'atteignis la distance nécessaire et je tirai une rafale de soixante-quatre obus de 30 mm, créant une sorte de " mur de feu " en forme de cône qui devrait normalement détruire n'importe quoi sur sa trajectoire. Quelques-uns des projectiles se dévièrent de la cible, tombant au sol, et les autres la touchèrent avec précision. Je pensais que le ballon allait se déchirer et que les gaz s'en échapperaient. Mais rien ne se produisit. Tout se passait comme si les gros obus avaient été absorbés par le ballon, et il n'était pas du tout abîmé. Alors, l'objet se mit soudain à grimper rapidement et à s'éloigner de la base. »



Le commandant Huertas montre comment il avait tiré sur l'ovni

Huertas raconte ensuite comment il prit l'ovni en chasse – avec l'inconscience de la jeunesse ! – s'éloignant de la base et grimpant de plus en plus haut. Arrivé à 80 km de la base et à 11 000 m d'altitude, l'objet, qui était toujours non loin devant lui, s'arrêta soudain et le força à l'esquiver :

« Je tournai à droite vers le haut et tentai de me mettre en position pour un autre tir. Une fois que j'eus atteint la position souhaitée pour tirer, qui était à peu près à 1 000 mètres de l'objet, je commençai à m'aligner pour le voir parfaitement. Je me verrouillai sur la cible et je fus prêt à tirer. Mais juste à ce moment, l'objet monta de nouveau très vite, évitant l'attaque. Je restai en dessous de lui. Il avait "brisé l'attaque".

Je tentai encore deux fois la même manœuvre d'attaque. Chaque fois, j'avais l'objet en ligne de mire quand il était à l'arrêt. Et chaque fois l'objet s'échappa en montant verticalement, des

secondes avant que je commence à tirer. Il avait éludé mon attaque trois fois, chaque fois au tout dernier moment. »

A ce petit jeu, l'ovni finit par entraîner Huertas jusqu'à son plafond de 19 000 m :

« À la suite de cette série de rapides mouvements ascensionnels, l'objet se retrouva à une altitude de 14 000 mètres. Il fallait que je trouve autre chose à faire ! Je décidai de faire une montée audacieuse, de sorte que je sois cette fois au-dessus de l'objet. Je redescendrais alors verticalement pour lancer une attaque de dessus. De cette façon, si l'objet commençait à grimper comme lors des trois premières tentatives, il ne quitterait pas ma ligne de tir, et il serait plus facile pour moi de tirer. Je ne m'inquiétais pas du risque de collision étant donné l'agilité et la manœuvrabilité de mon avion.

Ainsi, j'accélérai à une vitesse supersonique et revins vers là où se trouvait le "ballon", volant cette fois à la vitesse de Mach 1,6, soit environ 1 850 km/h. Je calculai la distance entre l'objet et moi, pendant que je commençais mon ascension. Alors que je montais plus haut, je vis que l'objet était en fait en dessous de moi, et je pensai que je serais capable d'atteindre l'altitude nécessaire pour exécuter la manœuvre comme prévu, et réussir mon attaque. Mais je ne pus y arriver. Nous atteignîmes l'altitude de 19 200 mètres, et soudain la chose stoppa complètement, et resta immobile. J'ajustai les ailes de mon avion à 30 degrés (ailes à géométrie variable), je sortis ses becs de bord d'attaque (slats), pour que l'avion reste manœuvrable à cette altitude. Je pensais que j'étais encore en mesure d'atteindre la cible pour faire feu. Mais ce fut impossible. Je ne pouvais rester aussi fixe que ce "ballon".

A ce moment, le voyant d'alerte de bas niveau de carburant se déclencha, m'indiquant que j'en avais juste assez pour revenir à la base. Dans ces conditions, je ne pouvais continuer à attaquer. Aussi, je me rapprochai de l'objet en vol stationnaire pour l'observer et essayer de déterminer ce que c'était. Le Su-22 n'avait pas de radar à bord mais l'équipement de visée avait des graduations bien marquées qui donnaient la distance d'une cible et son diamètre. Cette technologie était basée sur l'utilisation de faisceaux laser. »

Un aspect semble ici important à souligner : dans cette confrontation, l'ovni ne montre aucune agressivité, et laisse la pilote s'approcher, comme pour bien se montrer : « Approche, mon ami, et observe-moi de près! » Voici comment il décrit cette incroyable situation. Ce qu'il voit alors est une jolie « soucoupe volante » !

« Je me rapprochai à 100 mètre de lui. Je fus surpris de voir que le "ballon" n'était pas du tout un ballon. C'était un objet qui mesurait environ dix mètres de diamètre, avec un petit dôme brillant sur le dessus, de couleur crème, semblable à une ampoule

coupée en deux. Le dessous avait une base circulaire plus large, de couleur argentée, et semblait fait d'une sorte de métal. Il lui manquait tous les composants typiques d'un avion. Il n'avait pas d'ailes, pas de réacteurs, de tuyères, de fenêtres, d'antennes, et ainsi de suite, pas de système de propulsion visible. »

C'est alors, seulement, que Huertas prend peur, et décide de rentrer au plus vite.

« A ce moment, je me rendis compte que ce n'était pas un engin d'espionnage, mais un ovni, quelque chose de totalement inconnu. Je n'avais presque plus de carburant et je ne pouvais plus attaquer ou manœuvrer mon avion ou m'échapper à grande vitesse. Soudain, j'eus peur. Je crus que ce pourrait bien être ma fin.

Après m'être remis de l'impact de cette vision, je commençai mon retour vers la base et j'expliquai à la tour exactement ce que j'avais vu. Une fois que je me fus calmé, je demandai par radio que l'on envoie un autre avion pour continuer l'attaque, essayant de cacher ma peur. Ils dirent non, c'était trop haut, revenez simplement. Je dus revenir en partie en vol plané par manque de carburant, zigzaguant pour rendre mon avion plus difficile à frapper, avec les yeux toujours sur le rétroviseur, espérant qu'il n'allait pas me prendre en chasse. Il ne le fit pas. J'avais volé pendant vingt-deux minutes.

Alors que je touchai le sol, j'étais très excité et ne pouvais attendre de raconter à tout le monde la chose extraordinaire à laquelle je m'étais attaqué. C'était si fascinant que je voulais vraiment que quelqu'un d'autre y aille pour regarder. J'avais décrit cet objet comme un objet volant, bien qu'il n'ait aucun équipement, rien pour le faire voler !

Lorsque je sortis de mon avion, mon escadron m'attendait et me posa plein de questions. Le personnel de maintenance vérifia les magasins de munitions et dit « Capitaine, il est clair que vous avez fait un peu de tir ». D'autres arrivèrent, et il y eut beaucoup de questions et de conversations.

Juste après mon atterrissage, tout le personnel impliqué dans l'incident fut rassemblé pour un briefing – à savoir, le personnel d'opérations, défense aérienne, défense de la base, et le général commandant l'escadre aérienne. Vu la menace que représentait ce « ballon », notre base avait activé son système de défense et tous les systèmes étaient en alerte. Tout le monde faisait des rapports. Nous apprîmes que l'objet n'avait jamais été enregistré sur radar, bien que les opérateurs l'aient vu dans le ciel, de même que les gens qui l'avaient vu au début, quand il était stationnaire. Ils le décrivent eux aussi comme rond et métallique. On nous dit que tout ce qui s'était passé à la réunion devait y rester et nous ne devions rien divulguer, à aucun moment. »

Par la suite, Huertas a appris que, bien qu'aucun officiel américain ne soit venu à la base pour l'interviewer, il y a bien eu un rapport au Ministère de la Défense des Etats-Unis, daté du 8 juin

1980, intitulé « Ovni observé au Pérou » (« *UFO sighted in Peru* »), qui décrit l'incident et dit que l'objet reste d'origine inconnue.

« En conclusion, je peux dire que, en 1980, j'ai eu une expérience de combat avec un objet volant non identifié qui a volé et manœuvré en l'air, sans aucune des caractéristiques nécessaires, aujourd'hui encore, pour une machine volante. Cet objet a accompli des manœuvres qui défient les lois de l'aérodynamique. Après une investigation complète des données relatives aux avions, nos experts militaires ont été incapables de trouver une machine ou artéfact capable d'accomplir ce qu'avait fait cet objet.

Bien des années plus tard, j'ai appris qu'il y avait eu des cas similaires où des avions militaires avaient pris en chasse des objets volants non identifiés, sans pouvoir utiliser leurs armes du fait que leurs systèmes s'étaient bloqués avant la mise à feu. J'ai discuté de cela avec des experts venus du monde entier, notamment lors de l'événement au National Press Club de Washington D.C. en novembre 2007. Le cas iranien de 1976 et un autre cas semblable au Brésil ont tous deux comporté la panne de l'équipement électronique et des écrans de contrôle. Mon équipement était mécanique, et c'est peut-être pourquoi il ne pouvait pas être mis en panne, de sorte que l'objet avait dû s'évader à la dernière minute.

Je me trouve dans la position unique, du moins pour le moment, et pour autant que je sache, d'être le seul pilote militaire dans le monde qui a effectivement fait feu sur un ovni et l'a touché. Cela me donne encore des frissons d'y penser. »

Iran, 1976 : Le général Parviz Jafari raconte son interception d'un ovni.

Voici maintenant le témoignage, exceptionnel lui aussi, du général iranien Parviz Jafari, aujourd'hui à la retraite, qui était en 1976 commandant et pilote de chasse dans l'armée de l'Air iranienne, à l'époque du Shah. Son récit est également résumé ici d'après le texte publié dans le livre de Leslie Kean.



le général Jafari au national Press Club, écouté par le Gouverneur de l'Arizona, Fife Symington

« Vers 23 heures, le soir du 18 septembre 1976, des citoyens furent effrayés par un objet inconnu qui tournait au-dessus de Téhéran à basse

altitude. Il ressemblait à une étoile, mais plus grosse et plus brillante. Certains appelèrent la tour de contrôle de trafic aérien à l'aéroport de Meherabad, où Houssain Pirouzi était le contrôleur responsable de nuit. Après avoir reçu quatre appels, il sortit au dehors et regarda avec ses jumelles dans la direction que les gens avaient signalée. Il le vit lui aussi – un objet brillant avec des éclairs de lumières colorées, changeant de positions à environ 1 800 mètres (6 000 pieds) d'altitude. Il semblait également changer de forme.

Pirouzi savait qu'il n'y avait pas d'avions ou d'hélicoptères dans les environs cette nuit-là. Vers minuit et demi, il alerta le poste de commandement de l'armée de l'Air. Le général adjoint Yousefi, qui était le responsable à ce moment-là, sortit, et vit l'objet lui aussi. Il décida de faire décoller un chasseur F-4 Phantom II depuis la base aérienne de Shahrokh, située à l'extérieur de Téhéran, pour investigation. Le F-4 avait deux hommes à bord, le capitaine Aziz Khani et le premier lieutenant Hossein Shokri, navigateur.

A l'époque, j'étais commandant de l'escadrille et c'est l'un de mes pilotes, l'un des premiers en alerte dans la zone, qui décolla immédiatement. Je quittai ma maison, et je me dirigeai vers la base pour pouvoir réagir à l'opération.



le commandant Jafari devant son F-4 Phantom II

Le F-4 était déjà en l'air lorsque j'arrivai à la base. Khani et Shokri avaient vu tous deux l'objet, et tentaient de le prendre en chasse. Mais il se déplaçait presque à la vitesse du son, et ils n'arrivaient pas à le rattraper. Lorsqu'ils arrivèrent à s'en approcher, toute leur instrumentation tomba en panne, leur radio fut brouillée et ils perdirent la communication. Lorsque le F-4 s'éloigna, les instruments et la radio se remirent à fonctionner.

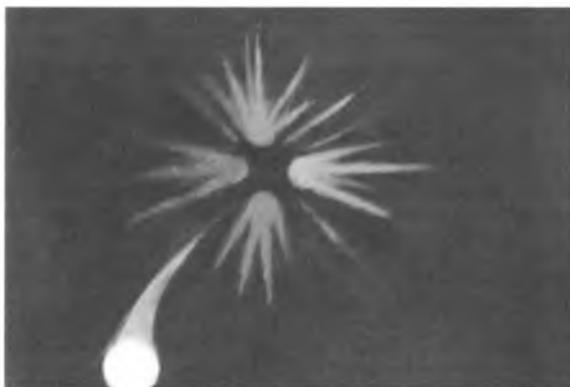
Environ dix minutes plus tard, je reçus l'ordre de décoller sur un second jet pour m'approcher de l'objet. Il était environ 1 h 30 du matin, le 19 septembre. Le premier lieutenant Jalal Damirian, mon second pilote sur le siège arrière ("backseater"), opérait le radar et d'autres équipements. Lorsque nous décollâmes, l'objet semblait être juste comme on l'avait signalé. Il était brillant, volant à faible altitude au-dessus de la ville, mais il commença alors à grimper.

Le capitaine Khani s'était approché de la frontière russe et, à ce point, il avait dû faire demi-tour. Lorsqu'il vira, il dit qu'il pouvait voir l'objet en face de lui, à douze heures. Je lui dis : "Où le voyez-vous exactement ?". Il répondit : "Au-dessus du barrage près de Téhéran". Je lui dis : "Revenez à la maison, je vais m'en occuper." Pendant qu'il revenait, je le cherchai du regard, et je le vis.

Il émettait des flashes de lumières intenses, rouge, verte, orange et bleue, si brillantes que je n'arrivais pas à voir son fuselage. Les lumières étaient disposées en forme de diamant - juste des lumières brillantes, aucune structure solide ne pouvait être vue au travers ou autour d'elles. La séquence des flashes était extrêmement rapide, comme une lumière stroboscopique. Peut-être ces lumières faisaient-elles partie d'un plus grand objet que nous ne pouvions voir. Il n'y avait pas moyen de le savoir. »

Le commandant Jafari décrit alors une série de manœuvres compliquées qui ressemblent à une course-poursuite. L'ovni se déplace soudainement par bonds de dix degrés qui l'obligent à faire presque demi-tour. Il est à environ 40 km, et Jafari continue à le voir, ainsi que son coéquipier qui l'a sur son radar – « une forme en diamant géante et brillante avec des lumières pulsantes, colorées », mais le radar de la tour de contrôle est en panne. Selon l'écho du radar de bord, il a une taille comparable à celle d'un Boeing 707.

C'est alors que l'affaire prend un tour plus dramatique. Jafari voit soudain sortir de l'ovni une boule lumineuse qui fonce vers lui !



Une boule lumineuse sort de l'ovni et fonce vers Jafari !

« Je fus alors surpris par un objet rond qui sortit de l'objet principal et commença à venir vers moi à grande vitesse, presque comme si c'était un missile. Imaginez une lune brillante émergeant au-dessus de l'horizon – c'était à cela qu'il ressemblait. J'étais vraiment effrayé car je me dis qu'ils avaient peut-être lancé une sorte de projectile vers moi. J'avais huit missiles à bord, quatre opérés par radar et quatre guidés par la chaleur. Le radar était verrouillé sur le grand objet en forme de diamant et je devais me décider très vite sur ce qu'il fallait faire. Je me rendis compte que si cette deuxième chose à

l'allure de lune était un missile, elle aurait une source de chaleur de quelque façon. Je sélectionnai donc un missile AIM-9 à guidage infrarouge (tête chercheuse de source de chaleur) pour lui tirer dessus.

Je tentai de tirer et vérifiai ma sélection du missile sur mon panneau. Soudain, plus rien ne fonctionna. Le panneau de contrôle était mort, j'avais perdu tous mes instruments, et ma radio. Les compteurs tournaient au hasard, et les instruments fluctuaient. A ce moment je fus encore plus effrayé. Je ne pouvais plus communiquer avec la tour, et je dus crier pour parler à mon coéquipier. Je me dis que, s'il se rapprochait à moins de six kilomètres, je devrais m'éjecter avant l'impact pour éviter d'être dans la zone de l'explosion. Pour éviter cela, il fallait que je vire.

Je fis un virage serré vers la gauche pour éviter d'être impacté par l'objet venant vers nous, qui était visible à quatre heures. Il arriva à environ six à huit km de mon avion, et il s'arrêta à cette position de quatre heures. Je regardai un instant sur mon côté gauche pour voir où j'étais au-dessus du sol. Une seconde après, quand je me retournai, l'objet n'était plus là ! Je dis "Oh mon Dieu !", et le lieutenant Damirian me répondit : "Monsieur, il est à sept heures." Je regardai derrière moi à sept heures et il était là. Je vis de nouveau la chose principale, également, qui était là-haut, et alors le plus petit objet vola gentiment en dessous du premier et le rejoignit. Tout ceci se passa vite, et je ne sus pas quoi en penser. Mais après quelques secondes, un autre objet sortit ! Il commença à tourner autour de nous. Une fois de plus, tous les instruments tombèrent en panne et la radio fut brouillée. Puis, lorsqu'il s'éloigna, tout redevint opérationnel, et les équipements se remirent à bien fonctionner. Celui-là aussi ressemblait à une sorte de lune, ronde et brillante. »

Cette confrontation étonnante n'était pas terminée. Le général Yousefi, qui était en ligne, lui donna l'ordre de rentrer, mais le commandant Jafari remarqua encore un autre objet qui le suivait sur sa gauche, pendant sa descente vers la base, « ressemblant à un mince rectangle avec une lumière à chaque bout et une au milieu. Son coéquipier le vit aussi et remarqua « un dôme rond sur le dessus, avec une lumière pâle à l'intérieur ». Puis ils perdirent l'objet de vue mais, au moment où ils allaient atterrir, un autre épisode, non moins étrange, se produisit. Ils virent un autre objet brillant sortir de la structure principale en forme de diamant, se dirigeant cette fois vers le sol :

« Je regardai sur ma gauche et je vis la première structure là-haut, en forme de diamant, et un autre objet brillant qui en sortit et se dirigea tout droit vers le sol. Je pensai que j'allais voir une énorme explosion à tout moment lorsqu'il toucherait le sol, mais cela ne se produisit pas. Il sembla ralentir et atterrir doucement, produisant une lumière très brillante, si brillante que je pus voir les sables et le sol très loin, jusqu'à 24 km environ.

Je signalai cela à la tour, et ils dirent qu'ils l'avaient vu eux aussi. Maintenant le général, qui écoutait toujours, me donna l'ordre de me rapprocher et d'aller jeter un coup d'œil. Je rentrai alors le train et les volets et je fis tourner l'avion. Ils me dirent d'aller au-dessus pour essayer de voir ce que c'était. Dès que je me trouvai à environ six à huit km, la radio fut brouillée et le panneau d'instruments tomba en panne ; c'était exactement la même chose, une fois de plus. J'essayai de quitter la zone car ils ne pouvaient plus m'entendre sur la radio, et je leur dis : "Cela se produit chaque fois que je m'approche de ces choses." Je pensai que je n'aurais vraiment pas dû aller là, mais je le fis, puisque c'était un ordre. Finalement, le général dit : "Bon, maintenant, revenez et atterrissez."

Nous pûmes entendre un son aigu provenant de l'endroit où l'objet avait atterri. Un son comme la sirène d'une ambulance ou d'une voiture de police et son but est d'aider à trouver les gens lorsqu'ils ont été éjectés d'un avion ou s'il y a un crash à l'atterrissage. C'est un signal de localisation qui dit "Je suis là". Dans ce cas, le signal provenant de l'ovni fut rapporté par quelques avions civils proches.

Après l'atterrissage, je me rendis au poste de commandement, puis nous allâmes faire le point avec la tour. Ils dirent que la chose principale avait juste disparu, soudainement, en un instant. »

La suite qui fut donnée à cet événement n'est pas moins intéressante. Dès le lendemain-matin, Jafari fit son rapport au quartier-général, en présence de tous les généraux. Était là également le colonel américain Olin Mooy, officier de l'US Air Force au Groupe de Conseil et d'Assistance militaire américain en poste à Téhéran, assis à côté de lui et prenant des notes. Il lui fit la remarque qu'il avait eu « de la chance de ne pas pouvoir tirer »... En somme, pour l'armée de l'Air américaine, les ovnis n'existent pas mais il vaut mieux ne pas tirer dessus ! Par la suite, Jafari et son coéquipier subirent des contrôles médicaux mensuels pendant quatre mois. Peu après l'incident, Jafari alla inspecter en hélicoptère l'endroit où l'objet brillant avait atterri. Il n'y avait pas de traces d'atterrissage, mais on pouvait encore entendre un signal sonore, ce qui les rendit très perplexes. Citons encore quelques précisions intéressantes rapportées par le général Jafari.

« Un groupe de scientifiques nous questionna pendant un certain temps, mais c'était seulement par écrit, dans des lettres envoyées au quartier général, et pas personnellement. On m'appela plusieurs fois à la base et j'allai au quartier général pour lire les papiers et répondre à plus de questions, encore et encore. Les officiels iraniens testèrent les deux F-4 pour la radioactivité, mais il n'y en avait pas.

Plus tard, un mémo, initialement classifié, de la Defense Intelligence Agency (DIA), écrit par le colonel Mooy, que j'avais essayé de revoir après le briefing, fut divulgué en Amérique en vertu de la Loi sur la Liberté de l'Information (FOIA, Freedom of

Information Act). Il documentait l'événement en grand détail, sur plus de trois pages, et il fut envoyé à la NSA, à la Maison Blanche et à la CIA. Un autre document, daté du 12 octobre 1976, écrit par le lieutenant-colonel Roland Evans, fournit une évaluation du cas pour la DIA. Il dit que "Ce cas est classique, et remplit tous les critères nécessaires pour une étude valide du phénomène ovni".

Pour établir ce point, Evans lista certains faits importants dans le document de la DIA : il y avait des témoins multiples, hautement crédibles, de la présence de ces objets, vus depuis plusieurs endroits ; les objets étaient confirmés par radar ; la perte de tous les instruments s'était produite sur trois avions – sur un avion commercial comme sur les deux F-4 ; et " les ovnis avaient montré une capacité inusitée de manœuvrabilité ". Le formulaire d'évaluation posait que la fiabilité de l'information était " confirmée par d'autres sources " et que la valeur de l'information était " élevée ". Il disait que cette information était potentiellement utile. Cela montre que le gouvernement américain prit cette information très au sérieux, et il fut clair pour moi à l'époque qu'elle était tenue secrète là-bas. Pourtant, ces documents furent rendus publics en relativement peu de temps. »

Jafari raconte encore que le Shah d'Iran lui-même s'intéressa à cette affaire, et le questionna lors d'une visite sur la base de Shahrokhi à Hamadan :

« Il me demanda : "Qu'en pensez-vous ?" Je répondis : " A mon avis, ils peuvent venir d'une autre planète car, si quiconque avait un tel pouvoir sur cette planète, il pourrait en prendre totalement le contrôle." Il dit simplement " oui ", et ajouta que ce n'était pas le premier rapport qu'il avait reçu. »

Le général Jafari conclut en réaffirmant la réalité de cet ovni, qu'il n'était pas le seul à avoir vu :

« Et je ne peux pas douter de ce qui est arrivé. Il n'y avait pas que moi. Le pilote sur le siège arrière, les deux pilotes du premier avion, les hommes dans la tour de contrôle, les gens du quartier général, le général Yousefi qui était au poste de commandement de l'Air Force – ils l'ont tous vu. Beaucoup de gens au sol se sont fait du souci pour nous. Et nous l'avons aussi capturé au radar dans notre cockpit. Personne ne peut dire que je l'ai imaginé. Le radar était verrouillé sur l'objet et pouvait déterminer sa taille car nous pratiquons le ravitaillement en vol avec des avions-citernes Boeing 707, et le retour radar de l'ovni indiquait à peu près la même taille. J'ai deux regrets : l'un est que nous n'avions pas de caméra à bord de l'avion pour faire une photo de l'ovni ; le second est que, du fait que j'étais excité et par moments effrayé, je n'ai pas pensé à tenter de les appeler par radio et leur demander : "Qui êtes-vous ? S'il vous plaît, communiquez avec nous ! ". Plus tard, je me suis dit que j'aurais aimé le faire. En tout cas, j'espère qu'un jour nous développerons une telle technologie de sorte que nous pourrions facilement visiter aussi d'autres planètes et voir ce qui se passe autour de nous. »

théorie de la Transformation Sténopéique (suite) : conséquences électromagnétiques : Effet Doppler Symétrique

ou : le Cheval de Troie dans la physique de certains ovnis

Claude Lavat

Sur la théorie de la Transformation Sténopéique (T.S.), voir l'article de l'auteur dans LDLN 413, et surtout son livre *L'Hypothèse Extraterrestre Généralisée*, chez ABM Editions (63, rue du Cordeau, 77390 Courtomer, tél : 01 64 06 9318)

L'article précité décrit l'image que pourraient observer (et même, qu'ont déjà observée : voir le "carrousel de Washington", en juillet 1952) des opérateurs radar apercevant sur leurs écrans des ovnis se comportant selon la théorie de la Transformation Sténopéique (T.S.)

L'exposé ci-dessous concerne l'analyse spectrale du signal électromagnétique réfléchi par de tels objets, en application de la T.S.

rappel :

Selon la T.S., certains ovnis se manifestent dans notre environnement selon un processus qu'on peut résumer comme une séquence de phases d'un cycle présence/absence dans notre espace-temps einsteinien classique d'une zone d'espace fortement ionisée pouvant évoluer à une vitesse de phase très élevée, n'impliquant pas systématiquement une forte interaction avec le milieu d'évolution (vitesse de groupe faible).

Par contre, ce volume d'espace ionisé selon un cycle à haute fréquence pourrait provoquer des "anomalies" spectrales succinctement décrites ci-dessous :

Dans ce qui suit, les variables, les paramètres et les termes utilisés seront les suivants :

\vec{V}_E désigne la vitesse radiale de la cible vers l'émetteur radar l'éclairant. (vitesses comptées + quand la cible se rapproche de l'émetteur.)

\vec{V}_R : définition similaire concernant la vitesse radiale de la cible par rapport au récepteur.

v : somme des modules des deux vecteurs précédents :

$$v = |\vec{V}_R| + |\vec{V}_E|$$

c : vitesse de la lumière dans l'espace Einsteinien

radar multistatique : système radar comprenant un émetteur et plusieurs récepteurs immobiles dans un référentiel terrestre.

F_E : fréquence d'émission du radar

F_R : fréquence du signal reçu par le radar

F_{ov} : fréquence de récurrence du cycle présence/absence de l'ovni selon la T.S.

D'autre part, les vitesses couramment observées dans le domaine ovni s'étendant de quelques centaines à quelques milliers de km/h, donc relativement réduites par

rapport à c, les effets relativistes induits par les vitesses considérées seront négligeables, et n'affecteront pas significativement ce qui est exposé ci-dessous.

Le problème est exposé selon les différentes catégories de conditions d'observation et de types d'objets observés (conventionnels ou de type ovni transuniversels)

A – objets conventionnels

Il s'agit d'objets naturels (astéroïdes, météorites) ou technologiques (avions, satellites ou mobiles de technologie compatible avec notre physique).

A-1 radar monostatique

Il s'agit d'un radar "classique", l'émetteur et le récepteur sont co-implantés et immobiles. Pour des raisons de simplification, je ne retiens ici que les radars à émission continue. L'extrapolation aux radars à impulsions est possible, et ne change pas le principe de ce qui est exposé ici. Il en est de même en ce qui concerne les signaux wobulés (1) ou à agilité de fréquence.

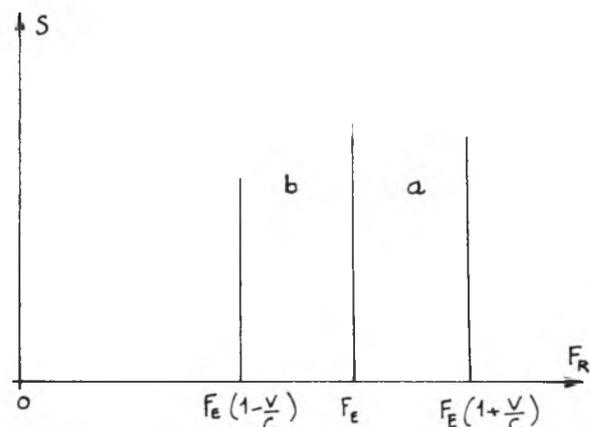
A-1-1 cible mobile

v, module du vecteur $\vec{V}_R + \vec{V}_E$ est la "vitesse propre" de la cible (avion, satellite), la fréquence F_R du signal reçu par le radar subit un décalage Doppler tel que :

$$F_R = F_E \left(1 \pm \frac{v}{c}\right)$$

Le signe de v/c dépend du sens de déplacement de la cible par rapport au radar.

Les spectres des signaux reçus sont les suivants :



S est l'amplitude des signaux reçus. F_R et F_E sont respectivement les fréquences du signal reçu et du signal émis par le radar. Les zones a et b correspondent respectivement aux cas où l'objet se rapproche et s'éloigne du radar, à la vitesse v.

A-1-2 objet stationnaire

$v=0$, il n'y a pas d'effet Doppler, le spectre du signal reçu est identique à celui du signal émis ($F_R = F_E$), et se réduit à une raie à la fréquence F_E .

A-2 radar multistatique

Le système radar se compose d'un émetteur et d'un ensemble de récepteurs répartis sur toute la zone à surveiller. Un tel réseau permet l'évaluation des vitesses des cibles par rapport à de nombreux points fixes, et donc d'établir la trajectographie des cibles. Une version française d'un tel système est en service depuis 2002 et en complément d'objectifs relatifs à la sûreté du territoire, permet d'améliorer la sécurité de la population vis-à-vis du risque induit par les chutes de satellites artificiels et des matériels associés (débris de fusées porteuses, etc...). Il s'agit du système GRAVE (acronyme de Grand Réseau d'Antennes de Veille de l'Espace), bien connu des radio-amateurs qui utilisent la fréquence de travail du système comme étalon de fréquence (143,050 MHz), ainsi que du suivi radioélectrique des météorites. Cette question de trajectographie soulève un problème de mathématiques formelles très intéressant à résoudre : celui de l'intégration d'un champ vectoriel (ici, celui des vecteurs vitesse) pouvant déterminer un champ scalaire (celui des positions à un moment donné). La solution, en utilisant le calcul intégral/différentiel grâce aux méthodes offertes par le calcul matriciel, est possible, mais fastidieuse. Le calcul numérique en temps réel et en 4 dimensions ne peut se faire que par la mise en œuvre de moyens informatiques importants (ordinateurs avec réseaux de processeurs en parallèle). De tels outils ne sont disponibles actuellement qu'à la Météorologie Nationale et au CEA (simulation de réactions nucléaires, armes et centrales).

B - ovnis selon la Transformation Sténopéique

Rappel : selon la T.S., ce type d'ovnis est caractérisé par la présence et l'évolution d'un certain volume d'espace fortement ionisé selon un cycle de modulation à plus ou moins haute fréquence (impulsions HF) engendrant les divers phénomènes déjà observés dans les domaines électromagnétiques s'étendant des rayons gamma jusqu'au rayonnement radioélectrique et indirectement les domaines acoustique, gravifique, mécanique et optique.

Un tel ovni présente aux radars une surface équivalente de réflexion (SER) elle-même variable selon le même cycle. L'équation générale du signal radar reçu est :

$$P(t) = F_{rad}(t) \times SER(t) \times S(t),$$

où $P(t)$ est la valeur instantanée du signal reçu, qui se traduit par un plot-image de contraste variable sur l'écran du radar primaire. $F_{rad}(t)$ est la valeur de la fonction de transfert de la chaîne réception - traitement - affichage du signal. $SER(t)$ est la valeur instantanée de la "surface équivalente radar" de la cible dans le faisceau qui l'éclaire. $S(t)$ est l'équation temporelle du signal émis par le radar.

B-1 radar monostatique

La fonction SER évoluant périodiquement en fonction du temps, peut donc se décomposer selon l'analyse classique de Fourier.

$$SER(t) = p_k A e^{kj\omega t}$$

A étant la valeur maximale de SER ($p_k=1$ pour la fréquence fondamentale), k entier positif : 1, 2, 3...

$P_{(k)}$ est le coefficient relatif à l'harmonique d'ordre k.

ω est la pulsation du cycle de récurrence de la présence de l'ovni dans notre espace Einsteinien.

$$\omega = 2\pi F_{ov}$$

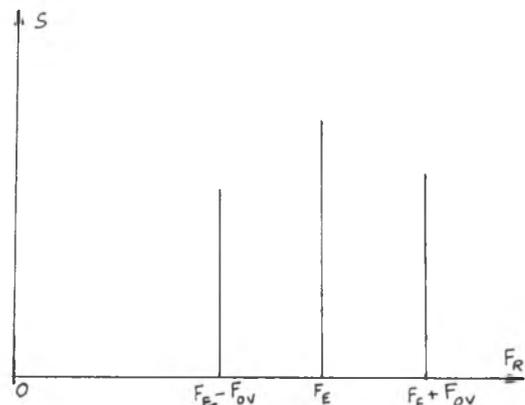
Dans ce qui suit, je ne retiendrai que le premier terme de la série de Fourier concernée : je ne traiterai que la fréquence fondamentale, en gardant bien en mémoire que ce qui est exposé concerne aussi les harmoniques du signal, harmoniques d'autant plus nombreuses que vraisemblablement l'allure du signal est un échelon unité ou une impulsion de Dirac. De la même manière, on ne tient pas compte des aléas de propagation atmosphérique ayant pour conséquence d'élargir (modérément) les spectres des signaux électromagnétiques (bruit de phase). Egalement, je considère que le signal monochromatique émis par le radar a une très bonne pureté spectrale.

B-1-1 ovnis immobiles dans notre référentiel terrestre, Doppler symétrique

Avec les conventions précédentes, $v=0$: aucun effet Doppler classique ne pourra être observé. Le spectre du signal reçu sera généré selon la relation suivante :

$$F_R = F_E \pm F_{ov}$$

avec une modulation à 100% du signal reçu par le radar, modulé à la fréquence F_{ov} de récurrence de l'ovni. Le spectre du signal reçu fera apparaître un signal principal à la fréquence F_E nominale du radar et des bandes latérales de modulation aux fréquences $F_E \pm F_{ov}$ selon la figure suivante (S étant l'amplitude des signaux) :



Les valeurs des amplitudes représentées ici ne respectent pas le fait que le tiers de la puissance du signal reçu se retrouve dans les bandes latérales de modulation

aux deux fréquences $F_E \pm F_{ov}$ et leurs harmoniques non représentées ici (carré des amplitudes).

B-1-2 Doppler symétrique

Un tel signal analysé selon l'algorithme classique d'évaluation des vitesses par effet Doppler aboutit au résultat "aberrant" d'un objet animé d'un mouvement simultané de rapprochement et d'éloignement à la vitesse apparente V

$$V = c \times \frac{F_E \pm F_{ov}}{F_E}$$

L'objet sera rejeté par le système radar. Quel dommage !

J'ai dénommé un tel phénomène « Effet Doppler Symétrique », car les signaux sont symétriques par rapport à la raie F_E , alors que dans un effet Doppler classique, les décalages en fréquence se font d'un seul côté de F_E , en fonction du signe de la vitesse radiale entre l'objet et l'observateur, laquelle vitesse a, bien sûr, une valeur unique.

B-2 ovni immobile

Les vitesses de phase des différents signaux s'ajoutent vectoriellement, et donnent des spectres décalés par effet Doppler classique plus l'apparition de raies supplémentaires dues à la composante de fréquence F_{ov} .

B-3 radar multistatique

Rappel : il s'agit d'un radar composé d'un émetteur et de plusieurs récepteurs répartis sur l'ensemble du territoire surveillé.

Les phénomènes constatés dans le cas d'un radar monostatique apparaîtront pour chaque couple émetteur-récepteur du système.

L'ensemble du système est censé pouvoir déterminer la trajectoire 3D des cibles éclairées par le faisceau. On imagine la puissance de calcul temps réel nécessaire pour cela.

L'ovni se comportant selon la T.S. (donc avec une SER variant très rapidement ne pourra être analysé par les algorithmes actuels, et sera rejeté par le système standard actuel! Il sera nécessaire d'introduire ou de prendre en compte dans l'analyse de conception de ces algorithmes la présence de cibles à SER variable, et non identifiables.

Par contre, la corrélation en temps réel des divers récepteurs permettra postérieurement d'évaluer la fonction $SER = f(t)$, et donc F_{ov} , fréquence de récurrence propre à l'ovni.

Des données complémentaires obtenues par des observations optiques et des corrélations devraient permettre de chiffrer les constantes d'intégration (i.e. : les "conditions aux limites") permettant d'achever les calculs d'intégration trajectographiques et d'éliminer les objets en rotation sur eux-mêmes (par effet du gradient de pression atmosphérique).

C – conclusion provisoire

Les exploitants du système GRAVE actuel devraient observer les faits suivants :

- 1 – détection de "cibles" dont la trajectographie ne peut être établie (objets rejetés par le système) : plusieurs dizaines depuis la mise en service du système.
- 2 – présence de raies "inexplicables" selon l'analyse actuelle
- 3 – d'une manière plus générale, impossibilité d' "intégrer" les phénomènes dans la physique actuelle.

Enfin, il ne reste plus qu'à découvrir ou inventer une nouvelle physique et ses techniques associées, ce que je pense être l'objet des développements futurs de la Transformation Sténopéique.

D – Perspectives

L'auteur de cet article continue ses recherches selon les axes suivants :

- a) Mise au point d'un programme scientifique détaillé d'observations multi-domaines du phénomène ovni
- b) Etude du phénomène sous l'aspect énergie : production, stockage, transport, puis transposition de ces aspects dans notre espace-temps Einsteinien "classique", en vue d'applications concrètes
- c) Ultérieurement : études de phénomènes se propageant dans les dimensions de la physique proposée par la T.S., ce qu'Einstein soupçonnait d'exister sous le concept des "variables cachées", artifice mathématique devant permettre l'osmose entre la Relativité Générale et la physique quantique. Malheureusement, des considérations d'ordre religieux l'ont arrêté dans cette voie. (2)
- d) étude et formulation d'une épistémologie intégrant l'ensemble du phénomène ovni et ses aspects sociétaux. (3)

J'utilise mon installation de radioamateur pour observer le signal du GRAVE réfléchi par les avions, les satellites, les météorites, avec quelquefois des signaux Doppler symétriques : ovnis, ou débris de satellites en rotation rapide.

Quel organisme, institutionnel ou privé, entreprendrait de telles recherches, si peu coûteuses mais tellement prometteuses, étant donné l'importance des connaissances à acquérir et l'énormité de l'enjeu en question ?

Pour la première fois en ufologie sont proposés une théorie du phénomène OVNI (son volet physique), ainsi que les protocoles d'observation permettant de valider/perfectionner la théorie.

1 : Un signal wobulé est un signal dont la fréquence varie.

2 : « Dieu ne joue pas aux dés ». Mais les dés sont pipés.

3 : C'est ce que je devais exposer dans un livre co-écrit avec l'amiral Gilles Pinon. On sait que le décès de celui-ci a interrompu (suspendu ?) ce projet, le 11 juin 2009.

Veuillez noter que le numéro de la boîte postale de LDLN n'est plus 3, mais 70 003.
Les autres éléments de l'adresse restent inchangés.

les combustions spontanées humaines (CSH)

(deuxième partie)

Jean Sider

Cet article fait suite à celui de LDLN 414, qui traitait de deux cas de "mains en feu". Le problème, en fait, est plus vaste. Tout comme les ovnis, ces phénomènes sont systématiquement rejetés par les autorités, qui préfèrent laisser ces incidents inexpliqués, tout simplement parce qu'ils dépassent ce que notre science a pu établir. En effet, l'idée qu'un corps humain puisse brûler lui-même du fait d'une cause inconnue, provoque une odeur de soufre qui monte aux narines des instances dirigeantes. D'où leur comportement qui consiste à éviter d'en parler, voire à avancer des explications rationnelles très sujettes à caution, parfois même extravagantes.

En effet, les CSH font partie du domaine paranormal, dont les diverses manifestations sont particulièrement redoutées de l'establishment. Donc, tout comme les ovnis et autres sujets très insolites, elles ont été frappées d'un tabou, bien qu'elles soient parfaitement connues de nos services de police et de notre médecine : voir le livre de Jean-Pierre Fabre, un retraité de la gendarmerie (1).

Ce qui n'empêche pas qu'il soit fortement recommandé aux gendarmes (tout comme aux personnels des autres corps de police), d'éviter de s'exprimer publiquement sur ce type d'incidents, au cours de leur carrière. Il en va de même pour d'autres anomalies paranormales. C'est ainsi que l'ancien commandant de gendarmerie Émile Tizané, a expliqué dans l'introduction d'un chapitre de ses quatre livres, pourquoi les phénomènes dits de hantise et de « poltergeists » n'étaient pas du tout acceptés par les milieux officiels, dont le sien. Il a d'ailleurs vu son avancement dans la carrière contrarié à cause de son intérêt pour ces deux sujets (2)

Au Royaume Uni, pour autant que je sache, aucun ancien policier retraité n'a écrit de livres sur les CSH. La règle du silence semble y être encore plus rigoureuse qu'en France, pour les représentants de la loi. Du moins ma collection de *Fortean Times* n'en mentionne pas d'exemples, bien qu'elle contienne beaucoup d'informations sur le domaine paranormal. Le livre de Michael Harrison (3), de statut civil, traduit d'ailleurs en français, comporte malheureusement quelques cas douteux, du moins s'il faut en croire Bob Rickard, premier éditeur de *Fortean Times*, dont les critiques sévères sont apparues dans sa revue, du reste pas toujours justifiées (4, pp. 26-28). De plus, bon nombre d'incidents ne comportent pas de sources originales.

Deux autres livres, beaucoup plus fiables, du moins pour certains cas (mais hélas pas tous), ont été rédigés par les ufologues Jenny Randles et Peter

Hough. Malheureusement ils n'ont pas été traduits en français, du moins pour autant que je sache. (5) et (6)

Bien entendu la médecine anglaise, tout comme son homologue française, nie énergiquement toute possibilité que les CSH soient d'origine étrangère au domaine naturel. Elle prétend que croire en pareille éventualité engendre des superstitions. Le problème est que cette même médecine officielle est incapable d'établir les véritables causes à l'origine de ces terribles incidents. C'est donc probablement le même genre de censure qui doit être appliqué dans les autres pays, comme pour l'existence des ovnis.

caractéristiques des phénomènes

-1- L'entourage des corps n'est pas brûlé, hormis quelques détériorations mineures sur des bois, tissus, et matières plastiques, à proximité immédiates des corps calcinés. S'il s'y trouvait des matériaux qui auraient dû, normalement, subir les atteintes du feu et être aussi consumés jusqu'à la réduction en cendres, ce n'est pas le cas. Cependant, il existe des exceptions à cette règle, comme nous le verrons en détail par ailleurs. En effet, comme les boules de foudre ("vraies" et fausses), les CSH sont capricieuses, se produisant de manières très différentes, même si, de façon générale, beaucoup de ces anomalies présentent des caractères communs.

-2- Les victimes décédées ne semblent pas avoir crié, ni s'être débattues, comme si elles n'avaient ressenti aucune douleur, ou avaient été rendues inconscientes, sauf dans de rarissimes cas. Par exemple, en 1905, à Binbrook, Lincolnshire, Angleterre, une jeune domestique, qui avait eu les épaules embrasées par un feu spontané, ne semblait pas s'en être aperçue. Heureusement pour elle, les flammes purent être éteintes par ses employeurs avant qu'elle soit conduite dans un hôpital pour soigner ses brûlures. (7, p. 663, selon le journal de la *Society for Psychic Research*, 12-138)

-3- L'intensité de la chaleur dégagée a dû être très intense. Plusieurs experts ont confirmé que, dans les crématoriums, 900° C sont nécessaires durant plusieurs heures pour réduire un corps humain en cendres, sans compter d'autres opérations indispensables pour mener cette tâche à bonne fin, le tout étant effectué à l'aide d'un matériel de haute technicité. Or, dans les CSH, la température monte très rapidement, et dure un temps indéterminé, mais qui correspond à la calcination de plus de la moitié supérieure des corps, avec de petites variations selon les cas. Toutefois, selon des médecins légistes français, pour qu'une partie du corps humain se

calcine, elle doit être soumise pendant deux heures au minimum à une température de 2.000° C. (1 p. 133)

-4- Le feu semble naître à partir de l'intérieur des corps, plus précisément de la poitrine, probablement dans le cœur, constat déterminé par plusieurs médecins légistes.

-5- Comme dit plus haut, les modes de déroulement des CSH varient, et peuvent même être sélectifs, aussi étrange que cela puisse paraître. Par exemple, tantôt les vêtements que portent les victimes brûlent, tantôt, chose extrêmement anormale, ils restent intacts. Dans le cas de Mme Wilhelmién Dewar en 1908, à Blyth, Angleterre, alors qu'elle était alitée, elle a brûlé dans son lit sans que ce dernier n'ait subi la moindre détérioration. Quant à Mme Marge Knight en 1943, qui résidait dans le Sussex, elle se réveilla dans son lit en hurlant, car son dos brûlait si sévèrement qu'elle mourut un peu plus tard. Toutefois ses vêtements de nuit ne portaient aucune trace du feu. Pire, en 1978, à St. Pierre-du-Palais, Charente-Maritime, un certain Garabed Tchakirian fut calciné sur sa couche tout comme sa literie, les restes du corps ayant traversé le sommier (1, p. 129).

Cette sélectivité peut aussi concerner certaines parties des corps et de leurs supports, le plancher par exemple, comme dans le cas suivant : En 1966, aux États-Unis, le Dr. Irving Bentley trouva la mort par CSH. Son corps avait été réduit en cendres par ce qui semblait avoir été une colonne de feu très intense, au point de consumer totalement l'endroit où le médecin ce tenait. Sa jambe gauche était calcinée jusqu'en dessous du genou. L'auteur J. P. Fabre, déjà cité, donne d'autres détails sur cet incident. Ce morceau de jambe fut en fait trouvé dans la cave ainsi que l'articulation d'une épaule, restes du corps de la victime tombés dans le trou du plancher, lequel était recouvert d'une moquette. Toutes les autres parties du corps avaient été réduites à un monticule de cendres tombées également dans la cave. Le coroner M. John Dec*, officier civil de police chargé d'instruire les cas de morts suspectes, fit une enquête serrée, mais avoua qu'il s'était trouvé confronté à un mystère incompréhensible. Quant aux analyses du médecin légiste, elles conclurent que le feu ne pouvait avoir pris naissance qu'à l'intérieur du corps. C'est, ajoute J. P. Fabre, la définition de la combustion spontanée. John Dec renonça à comprendre, et signa le certificat de décès, dû, selon le légiste « à une asphyxie avec calcination de plus de 90 % du corps » (1, pp 197-201).

* Je soupçonne une possible coquille. Faudrait-il lire *John Dee*, comme le John Dee, mathématicien, astronome, alchimiste, et magicien anglais, qui vécut durant la Renaissance.

Pourtant, dans de nombreux autres cas, cette partie du plancher est restée soit intacte, soit légèrement noircie. Comme indiqué précédemment, en général c'est plus de la moitié de la partie supérieure

des corps qui était calcinée, mais il arrive parfois qu'ils soient presque entièrement détruits sauf une main, voire un pied encore recouvert d'une pantoufle intacte. On connaît plusieurs cas où les deux jambes furent épargnées par le feu à partie du genou, y compris les chaussettes et les chaussures.

-6- On signale aussi fréquemment la présence d'une substance brunâtre nauséabonde, qui recouvre toutes les surfaces planes dans les pièces où les drames se sont déroulés. C'est probablement un sous-produit de la combustion des matières organiques des corps. C'est ainsi que dans le cas de la comtesse italienne Cornelia di Bandi, en 1731, la couche de cette substance était tellement épaisse que l'on ne parvint pas à l'enlever (1, p. 29)

Un point important à retenir : Une CSH peut être totale ou partielle. Comme précisé dans plusieurs de ces paragraphes numérotés, en dépit de plusieurs détails identiques, certains cas se développent d'une manière totalement contraire à d'autres. Il est même arrivé qu'il y ait eu des rescapés, de manière soit temporaire, soit définitive, mais les incidents de ce genre sont rares.

théories avancées

-1- Le surnaturel

C'est la plus ancienne explication. Rappelons nous l'affaire de Reims au XVIIIe siècle (en 1725), citée dans un texte précédent. C'est l'option d'une punition divine qui fut acceptée par un tribunal désireux de condamner un homme qui, en fait, était innocent. En 1744, à Ipswich, en Angleterre, la même explication fut proposée pour justifier la mort d'une certaine Grace Pett, brûlée vive chez elle, connue pour être une « sorcière », mais aussi pour son penchant pour l'alcool, tout comme la victime de Reims en 1725. On a aussi accusé les démons, les jeteurs de sorts, etc. (8, p. 6, article de Peter Christie, selon *Philosophical Transactions of the Royal Society of Great Britain*, 1744-45, p. 463).

Bien entendu, de nos jours le surnaturel est tourné en dérision.

-2- Le naturel

Certains textes publiés dans des revues médicales anciennes (XVIIIe et XIXe siècle), ont cité des rapports relatifs à des cas de CSH. L'alcool, comme déjà précisé, fut souvent désigné comme le fautif, surtout quand la victime était habituée à en consommer beaucoup. Parfois les anomalies étaient tellement ahurissantes que des rédacteurs ont émis à contrecœur l'hypothèse selon laquelle le corps humain, dans certaines circonstances restant à déterminer, pourrait développer une inhabituelle disposition à la combustion. Il s'agit d'une simple supposition sans fondement solide. De nos jours, les scientifiques évitent ce genre de spéculation gratuite, préférant

faite l'impasse sur ce sujet. Au mieux, ils parlent d'un crime ou d'un accident. (9, pp. 44-45, article de J. Randles & P. Hough)

Rappelons que le corps humain est composé de 60% d'eau, 39% de matières organiques (lipides, protéides, glucides), et 1% de sels minéraux (Quid 2004, p. 175a). Il est donc impossible qu'il puisse s'enflammer tout seul, qui plus est à partir d'une zone interne de la poitrine.

-3- L'assassinat

Autrefois, on a également supposé que les CSH étaient destinées à camoufler de vulgaires actions criminelles, afin que le coupable puisse échapper aux juges et à une condamnation à mort. Cela avait failli arriver dans l'affaire de Reims, citée précédemment, mais cela s'est produit plusieurs fois, peut-être même plus souvent que l'on ne le croit.

De nos jours il est très facile de faire la différence, mais comme précisé plus tôt, en cas de CSH l'enquête cesse et l'affaire est classée comme étant inexplicable et inexplicable, selon J. P. Fabre, (1. p. 81).

-4- La « mèche »

C'est la théorie émise au XVIII^e siècle par le professeur David Gee, de l'Université de Leeds. Il a prétendu que si les vêtements brûlent, ils font bouillir l'eau du corps, puis ils absorbent les graisses fondues, constituant ainsi un effet de « mèche » autour de la victime qui continue de brûler. Et ce, jusqu'à ce que toutes ces graisses, ainsi que les chairs saturées d'alcool, soient consommées. Hélas pour lui, les expériences du baron Justus von Liebig, un pionnier de la chimie moderne, devait démontrer quelques années plus tard les limitations de cette théorie. D'une part, dans certains cas, les vêtements des victimes ont été détruits partiellement ou même entièrement. D'autre part, le fait qu'il n'y ait jamais eu d'incendie propagé là où tout s'y prêtait, réduit à rien cette proposition. Enfin, toutes les victimes n'étaient pas des alcooliques, loin s'en faut. (6, p. 43, selon le programme TV anglais *Newsnight*, BBC2, janvier 1986)

Notons qu'autrefois, on croyait que les chairs des victimes étaient tellement imbibées d'alcool qu'elles flambaient très facilement. Aujourd'hui nous savons que c'est complètement faux, car un corps d'alcoolique victime de CSH ne peut, en aucun cas, dégager un gaz (inconnu, qui plus est) capable de s'enflammer spontanément et dévorer la chair et les os. Si c'était vraiment le cas, il y aurait d'innombrables CSH tous les jours en France (et ailleurs)!

-5- Le tirage renforcé

C'est en fait une théorie corollaire à la précédente (la « mèche»). Dans des conditions normales, un feu qui brûle sans fumée dans les vêtements ou quand la victime est dans un fauteuil, n'est pas assez intense pour infliger des blessures graves. Donc cette théorie propose que le corps

aurait pu se trouver dans un courant d'air entre une porte ou une fenêtre ouverte, et une cheminée intérieure de feu ouvert. Ce qui aurait provoqué un tirage renforcé, fournissant une abondance d'oxygène et permettant au feu d'atteindre une température plus élevée, juste comme cela se passe pour les machines utilisées dans les crématoriums. Cette spéculation est extrêmement douteuse, pour ne pas dire fantaisiste, car presque toutes des CSH ayant fait l'objet d'enquêtes se sont produites dans des pièces fermées à clé de l'intérieur, tout comme les fenêtres. Donc aucun tirage forcé n'a pu se former, d'autant que d'une façon générale, les CHS se produisent de nuit. (9, op. cit.)

-6- La « cellule-carburant »

Dans le cas d'un homme mort d'une CSH à Gwent, en 1980, l'officier de police John Heymer (25 ans d'expérience en affaires criminelles), en a décrit les détails à la télévision britannique et dans la revue *New Scientist*, car il avait été chargé de l'enquête. Dans cette affaire, du corps de la victime ne restaient que les deux pieds recouverts des chaussettes intactes, et un crâne noirci sur des restes carbonisés, tombés sur un tapis brûlé. Toutefois, sous le tapis les carreaux en matière plastique avaient été épargnés. Pourtant, un abat-jour et les boutons de la TV--tous ces objets étant en matière plastique--avaient fondu, bien que le téléviseur fût resté allumé. Une substance orange recouvrait l'écran de l'appareil et la fenêtre. Il s'agissait bien d'une CSH, et John Heymer tenta de lui trouver une explication. D'où la théorie (tirée par les cheveux ?) citée ci-après. (9, op. cit.). À l'en croire, les CSH fonctionnent selon le même processus qui donne la puissante motrice aux vols spatiaux américains (?!). L'électricité doit passer à travers l'eau et séparer l'hydrogène de l'oxygène. Heymer pensait qu'une réaction chimique inconnue survenait dans les cellules humaines, produite par un déclencheur de charge électromagnétique. Celui-ci devait produire cette séparation de l'eau des cellules dans leurs constituants gazeux. Il soutenait que l'hydrogène, en brûlant, réduisait l'oxygène, ne laissant rien pour soutenir la combustion des autres matières. (6, pp. 37-41, selon le programme de TV anglais BBC1, *A Case of Spontaneous Human Combustion ?*, 22 avril 1989).

Dans certains cas, d'autres matières ont quand même brûlé, comme on l'a vu dans un ou deux incidents cités précédemment, et le catalogue qui suivra en citera bien d'autres. Cette théorie, qui paraît gratuite et infondée, n'a toujours pas été validée par la science, bien évidemment.

La suite de cet article de Jean Sider paraîtra dans LDLN 416.

les Nouvelles

TOUT AUGMENTE...

... même le numéro de la boîte postale de LDLN, qui passe de 3 à 70003 (avec trois zéros entre le 7 et le 3). Belle progression, n'est-ce pas !

DEPECHEZ –VOUS !

Le livre de Georges Metz, *OVNIS en France*, est maintenant épuisé. Mais l'auteur dispose encore de quelques exemplaires (de la seconde édition, revue et corrigée, datée d'avril 2012). On peut se les procurer au prix de 25 euros, franco de port. Paiement par chèque, au nom de Georges Metz, 14 rue Croix-Jean-Marin, 95630 Mériel
téléphone : 01 34 21 65 14 ; e mail : georges.metz@orange.fr

LA ROUE VOLANTE DU 27 JUILLET

Christian Jay a tenu à apporter quelques compléments et rectifications, à propos de l'observation exposée dans LDLN 414, p. 28.

Il pense que la rotation de la chose était indépendante de son mouvement de translation. Diamètre apparent: à peu près celui d'un disque de 30 cm, vu à 30 m; vitesse de translation : de l'ordre de 15 m/s ; début de la disparition à environ 500 m des témoins.

TELEPORTATION ?

Jean-Claude Dufour nous a signalé une information plus qu'étrange, révélée par la presse locale : le dimanche 10 novembre 2013, M. Jean Hornbeck, 79 ans, et Mme Fernande Lillo, 75 ans, après un repas chez leur fille, ont quitté Tourrettes, près de Fayence (Var), vers 17 heures, pour rentrer chez eux à Trans-en-Provence. Leur fille les a appelés par téléphone, pour savoir s'ils étaient bien rentrés. N'obtenant aucune réponse après plusieurs tentatives, elle a alerté les autorités, qui ont déclenché les recherches. La

double disparition a été signalée dans les éditions du mardi et du mercredi de *Var Matin*. Ce n'est que le samedi 16 novembre, que les disparus ont été retrouvés par la police italienne, sur un parking au nord de Milan, *hébétés, commotionnés, incapables de dire ce qui s'était passé pendant ces six jours*. Mme Lillo avait une épaule fracturée. La voiture (une 206, intacte le dimanche précédent) était cabossée et en panne d'essence. M. Hornbeck avait perdu ses chaussures, et portait celles de sa compagne. Or ce détail rappelle diverses affaires américaines d'abductions, dont les victimes se sont retrouvées étrangement habillées (ou rhabillées) au terme de leur aventure. Comme, de plus, le trajet de Tourrettes à Trans (35 km) est proche du Lac de Sainte-Croix, où ont été signalées d'étranges disparitions de personnes (voir LDLN 410, pp. 5 à 7), il était tentant de faire le rapprochement.

Comme toujours en pareil cas, plusieurs "explications" (chacune étant la bonne !) ont été fournies. Dans un premier temps, il s'est agi d'un enlèvement par un gang venu des pays de l'Est. Ensuite, il a été question d'une dispute familiale (???) , et le 26 novembre, une édition du journal a affirmé que les deux automobilistes... s'étaient tout simplement égarés.

Moralité : si vous décidez d'aller de Paris à Versailles, prenez garde à ne pas vous retrouver à Oslo !

DIVERGENCES D'APPRECIATIONS SUR LES PHOTOS-SURPRISES

Ce sujet sera abordé dans notre prochain numéro. Deux de nos lecteurs, en effet, estiment ces photos peu pertinentes, et l'un d'eux propose, pour essayer de trancher la question, une solution relativement simple.

REENCHANTER LA SCIENCE

Tel est le titre d'un livre du biologiste Rupert Sheldrake récemment édité chez Albin Michel. Son objectif est la remise en cause de postulats érigés en dogmes qui, selon l'auteur, constituent aujourd'hui autant de freins au progrès de la science. L'un de ces dogmes est celui de l'inanité, posée en principe, des phénomènes paranormaux.

anciens numéros

96 numéros consécutifs de LDLN (303 à 398), couvrant la période fin 1990 – début 2010, restent disponibles, par multiples de 6, à un tarif incroyable, mais vrai. Port compris pour envoi en France métropolitaine uniquement (1).

6 numéros : 18 euros	30 numéros : 42 euros	54 numéros : 62 euros	78 numéros : 81 euros
12 numéros : 28 euros	36 numéros : 46 euros	60 numéros : 67 euros	84 numéros : 86 euros
18 numéros : 34 euros	42 numéros : 51 euros	66 numéros : 71 euros	90 numéros : 90 euros
24 numéros : 38 euros	48 numéros : 57 euros	72 numéros : 76 euros	96 numéros : 95 euros

Il vous suffit de nous indiquer, par courrier postal, la liste des numéros que vous désirez, accompagnée de votre règlement par chèque ou mandat cash à l'ordre de Joël Mesnard, sans autre indication.

Tous les numéros postérieurs au 398 restent disponibles, au prix unitaire de 6 euros. Port compris pour la France métropolitaine uniquement.

Sept numéros antérieurs au 303 (200, 217-218, 223-224, et 295 à 298, ainsi que les Contact Lecteurs de juillet 1972 et novembre 1972 sont encore disponibles, au prix unitaire de 3 euros

1 : Pour Envoi vers les DOM TOM, les pays de la communauté européenne, la Suisse et les autres pays, prière de nous contacter par courrier postal ou par message sur notre site ldln.fr , pour connaître les prix.

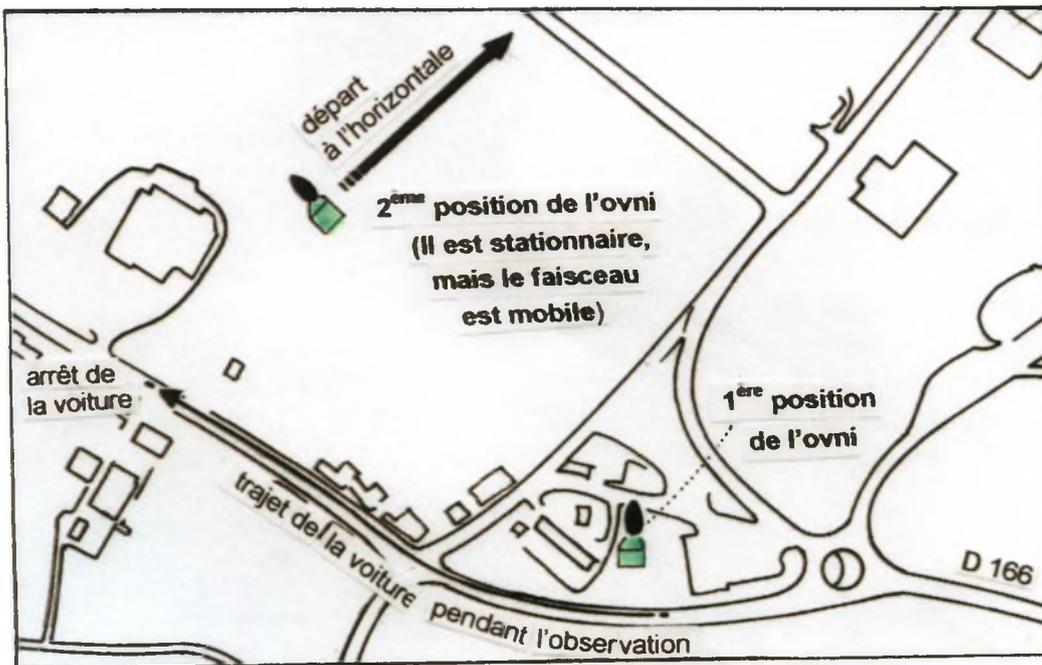
suite de la p. 2

ture. Mon ami m'a crié : « Tu as vu les inscriptions sur le côté ?.. On dirait des symboles, des logos ! ». Mais je n'avais vu que le dessous, et cette lumière blanche, comme celle d'un tube fluo, qui formait presque une croix, avec deux bandeaux de lumière bleu-blanc, se remplissant et se vidant comme une respiration, comme des vagues de lumière qui l'auraient fait avancer. Il y avait aussi des petites lumières clignotantes sur son pourtour, mais pas de façon régulière. Des rouges, des orange, des blanches, je ne sais plus.

Quelques mètres plus loin, on a réussi à faire stopper la mère de notre ami. Elle a refusé de tourner la tête pour regarder, parce qu'elle avait peur. Avant que le véhicule ne s'arrête, nous avons eu le temps de voir un carré de lumière verte au sol. Il bougeait, comme pour scruter les lieux, mais l'appareil était alors stationnaire (voir deuxième image, p. 2). On voyait très nettement les côtés du carré, et de la vapeur, ce qui m'a fait penser à un laser de boîte de nuit, traversant la fumée des machines à fumée.

Le temps de descendre du véhicule, on ne voyait plus qu'une lumière qui partait au loin. La mère de Gianni nous a crié qu'il faisait froid, et que nous étions (pénibles). Nous sommes donc repartis, et par la vitre arrière, nous avons vu au loin la lumière monter à la verticale, puis stationner avant de disparaître.

Mes parents ont ri de cette histoire, mes copains aussi. Mon camarade Gianni, le lendemain, a dit qu'il ne voulait plus jamais en entendre parler « parce que ça n'était pas possible ». Le simple fait d'en parler l'énervait violemment. »



ci-contre :
plan des lieux



à gauche : scène de l'observation faite à Ingwiller, le 7 août 2013 (voir p. 16)

à droite : croquis, par Mme Anne-Marie Petit, du phénomène auquel elle a assisté à Chalonnes-sur-Loire, au début de l'automne (voir p. 21). Les excroissances à la périphérie du disque n'ont été observées que pendant un bref instant, et de manière assez incertaine.





à gauche et ci-dessus : la photo-surprise du 9 octobre 2013 à 14 h 05, par Stéphane Brignone (voir p. 20)

ci-dessous : carte récapitulative de 51 sites d'observations du 5 novembre 1990, parmi les plus révélatrices du "parasitage" de la rentrée atmosphérique par...

